

www.e-rara.ch

Oeuvres Posthumes De Frédéric II, Roi De Prusse

Friedrich

[Basel], 1789

Universitätsbibliothek Basel

Shelf Mark: UBH Ah II 24-35

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-88944>

[Lettre XXXI - XL]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

1737.

Madame la marquise *du Châtelet* est aussi sensible à l'honneur de votre souvenir qu'elle en est digne. Son ame pense en tout comme la vôtre. Nous étions faits pour être vos sujets. Je suis persuadé que si vous regardiez bien dans vos titres, vous verriez que le marquisat de Cirey est une ancienne dépendance du Brandebourg: cela est plus sûr que la fondation de Remusberg par *Remus*.

Nous sommes toujours incertains si le paquet d'octobre, pour votre Altesse royale, et pour votre aimable ambassadeur, sont parvenus à votre adresse.

Je suis, avec le plus profond respect, et avec l'attachement le plus inviolable et le plus tendre, etc.

L E T T R E X X X I.

D E M. D E V O L T A I R E.

Octobre, à Cirey.

M O N S E I G N E U R,

J'AI reçu la dernière lettre dont votre Altesse royale m'a honoré, en date du 27 septembre. Je suis fort en peine de savoir si mon dernier paquet, et celui qui était destiné pour M. de *Keyserling* sont parvenus à leur adresse; ces paquets étaient du commencement du mois d'auguste.

Vous m'ordonnez, Monseigneur, de vous rendre compte de mes doutes métaphysiques: je prends la liberté de vous envoyer un extrait d'un chapitre sur

la liberté. Votre Altesse royale y verra au moins de la bonne foi, si elle y trouve de l'ignorance; et plutôt à Dieu que tous les ignorans fussent au moins sincères! 1737.

Peut-être l'humanité, qui est le principe de toutes mes pensées, m'a séduit dans cet ouvrage: peut-être l'idée où je suis qu'il n'y aurait ni vice ni vertu; qu'il ne faudrait ni peine ni récompense; que la société ferait, sur-tout chez les philosophes, un commerce de méchanceté et d'hypocrisie, si l'homme n'avait pas une liberté pleine et absolue: peut-être, dis-je, cette opinion m'a entraîné trop loin. Mais si vous trouvez des erreurs dans mes pensées, pardonnez-les au principe qui les a produites.

Je ramène toujours, autant que je peux, ma métaphysique à la morale. J'ai examiné sincèrement, et avec toute l'attention dont je suis capable, si je peux avoir quelques notions de l'ame humaine; et j'ai vu que le fruit de toutes mes recherches est l'ignorance. Je trouve qu'il en est de ce principe pensant, libre, agissant, à peu-près comme de DIEU même: ma raison me dit que DIEU existe; mais cette même raison me dit que je ne puis savoir ce qu'il est. En effet, comment connaîtrions-nous ce que c'est que notre ame, nous qui ne pouvons nous former aucune idée de la lumière, quand nous avons le malheur d'être nés aveugles? Je vois donc, avec douleur, que tout ce que l'on a jamais écrit sur l'ame, ne peut nous apprendre la moindre vérité.

Mon principal but, après avoir tâtonné autour de cette ame pour deviner son espèce, est de tâcher au moins de la régler; c'est le ressort de notre horloge. Toutes les belles idées de *Descartes* sur l'élasticité

— ne m'apprennent point la nature de ce ressort ;
1737. j'ignore encore la cause de l'élasticité, cependant
je monte ma pendule, et elle va tant bien que mal.

C'est l'homme que j'examine. De quelques matériaux qu'il soit composé, il faut voir s'il y a en effet du vice et de la vertu. Voilà le point important à l'égard de l'homme, je ne dis pas à l'égard de telle société vivant sous telles lois, mais pour tout le genre humain ; pour vous, Monseigneur, qui devez régner, pour le bûcheron de vos forêts, pour le docteur chinois, et pour le sauvage de l'Amérique. *Locke*, le plus sage métaphysicien que je connaisse, semble, en combattant, avec raison, les idées innées, penser qu'il n'y a aucun principe universel de morale. J'ose combattre ou plutôt éclaircir, en ce point, l'idée de ce grand homme. Je conviens, avec lui, qu'il n'y a réellement aucune idée innée ; il suit évidemment qu'il n'y a aucune proposition de morale innée dans notre ame : mais de ce que nous ne sommes pas nés avec de la barbe, s'ensuit-il que nous ne soyons pas nés, nous autres habitans de ce continent, pour être barbus à un certain âge ? Nous ne naissons point avec la force de marcher ; mais quiconque naît avec deux pieds marchera un jour. C'est ainsi que personne n'apporte en naissant l'idée qu'il faut être juste ; mais DIEU a tellement conformé les organes des hommes, que tous, à un certain âge, conviennent de cette vérité.

Il me paraît évident que DIEU a voulu que nous vivions en société, comme il a donné aux abeilles un instinct et des instrumens propres à faire le miel. Notre société ne pouvant subsister sans les idées du

juste et de l'injuste; il nous a donc donné de quoi les acquérir. Nos différentes coutumes, il est vrai, 1737.
ne nous permettront jamais d'attacher la même idée de juste aux mêmes notions: ce qui est crime en Europe fera vertu en Asie; de même que certains ragoûts allemands ne plairont point aux gourmands de France: mais DIEU a tellement façonné les Allemands et les Français, qu'ils aimeront tous à faire bonne chère. Toutes les sociétés n'auront donc pas les mêmes lois, mais aucune société ne fera sans lois. Voilà donc certainement le bien de la société établi par tous les hommes, depuis Pékin jusqu'en Irlande, comme la règle immuable de la vertu: ce qui sera utile à la société, fera donc bon par tout pays. Cette seule idée concilie tout d'un coup toutes les contradictions qui paraissent dans la morale des hommes. Le vol était permis à Lacédémone; mais pourquoi? parce que les biens y étaient communs; et que voler un avare qui gardait pour lui seul ce que la loi donnait au public, était servir la société.

Il y a, dit-on des sauvages qui mangent des hommes, et qui croient bien faire; je réponds que ces sauvages ont la même idée que nous du juste et de l'injuste. Ils font la guerre comme nous par fureur et par passion; on voit par-tout commettre les mêmes crimes: manger ses ennemis n'est qu'une cérémonie de plus. Le mal n'est pas de les mettre à la broche; le mal est de les tuer: et j'ose assurer qu'il n'y a point de sauvages qui croie bien faire en égorgeant son ami. J'ai vu quatre sauvages de la Louisiane qu'on amena en France, en 1723. Il y avait parmi eux une femme d'une humeur fort douce. Je lui

1737. demandai, par interprète, si elle avait mangé quelque-
fois de la chair de ses ennemis, et si elle y avait pris
goût; elle me répondit qu'oui: je lui demandai si
elle aurait volontiers tué ou fait tuer un de ses com-
patriotes pour le manger; elle me répondit en fré-
missant, et avec une horreur visible pour ce crime.
Parmi les voyageurs, je défie le plus déterminé
menteur d'oser dire qu'il y ait une peuplade, une
famille où il soit permis de manquer à sa parole.
Je suis bien fondé à croire que DIEU ayant créé
certains animaux pour paître en commun, d'autres
pour ne se voir que deux à deux très-rarement, les
araignées pour faire des toiles, chaque espèce a les
instrumens nécessaires pour les ouvrages qu'il doit
faire. L'homme a reçu tout ce qu'il faut pour vivre
en société; de même qu'il a reçu un estomac pour
digérer, des yeux pour voir, une ame pour juger.

Mettez deux hommes sur la terre; ils n'appelleront
bon, vertueux et juste, que ce qui sera bon pour
eux deux. Mettez-en quatre; il n'y aura de vertueux
que ce qui conviendra à tous les quatre; et si l'un
des quatre mange le souper de son compagnon, ou
le bat, ou le tue, il soulève furement les autres.
Ce que je dis de ces quatre hommes, il le faut dire
de tout l'univers. Voilà, Monseigneur, à peu-près
le plan sur lequel j'ai écrit cette métaphysique
morale; mais, quand il s'agit de vertu, est-ce à
moi à en parler devant vous?

Les vertus sont l'apanage
Que vous reçûtes des cieux;
Le trône de vos aïeux,

Près de ces dons précieux ,
 Est un bien faible avantage.
 C'est l'homme en vous, c'est le sage
 Qui m'affervit sous sa loi.
 Ah ! si vous n'étiez que roi,
 Vous n'auriez point mon hommage.

1737.

Jugés mes idées, grand Prince ; car votre ame est le tribunal où mes jugemens ressortissent. Que votre Altesse royale me donne d'envie de vivre, pour voir un jour de mes yeux le *Salomon* du Nord ! mais j'ai bien peur de n'être pas si heureux que le bon vieillard *Siméon*. Nous ne passons point devant votre portrait sans dire notre hymne qui commence :

Espérons le bonheur du monde.

J'attends votre décision sur l'Histoire de *Louis XIV*, et sur les Elémens de la philosophie de *Newton* ; si mes tributs ont été reçus avec bonté, j'espère que j'aurai des instructions pour récompense.

J'ose supplier votre Altesse royale de daigner m'envoyer, par une voie sûre, (et je crois que celle de *M. Thiriot* l'est) les mémoires que vous avez eu la bonté de me promettre sur le czar. Cependant je ne renonce point aux vers ; je les aime plus que jamais, Monseigneur, puisque vous en faites. J'espère envoyer bientôt quelque chose qu'on pourra représenter sur le théâtre de Remusberg. Je suis indigné qu'on ait pu présenter à votre Altesse royale le misérable manuscrit de l'Enfant prodigue qui est entre vos mains ; cela ressemble à ma pièce comme un singe ressemble à un

1737. homme. Je ne fais d'autre parti à prendre que de l'imprimer pour me justifier.

Je n'ai point de termes pour remercier votre Altesse royale de ses bontés. Avec quelle générosité, j'ai pensé dire avec quelle tendresse, elle daigne s'intéresser à moi. Vous m'écrivez ce qu'*Horace* disait à *Mecenas*, et vous êtes le *Mecenas* et l'*Horace*. Madame la marquise du *Châtelet* qui partage mon admiration pour votre personne, et à qui vous donnez la permission de joindre ses respects aux miens, use de cette liberté. Je suis avec le respect le plus profond, et la plus tendre reconnaissance, etc.

SUR LA LIBERTÉ.

LA question de la liberté est la plus intéressante que nous puissions examiner, puisque l'on peut dire que de cette seule question dépend toute la morale. Un aussi grand intérêt mérite bien que je m'éloigne un peu de mon sujet pour entrer dans cette discussion, et pour mettre ici sous les yeux du lecteur, les principales objections que l'on fait contre la liberté, afin qu'il puisse juger lui-même de leur solidité.

Je fais que la liberté a d'illustres adversaires. Je fais que l'on fait contre elle des raisonnemens qui peuvent d'abord séduire; mais ce sont ces raisons mêmes qui m'engagent à les rapporter et à les réfuter.

On a tant obscurci cette matière, qu'il est absolument indispensable de commencer par définir ce qu'on entend par liberté, quand on veut en parler et se faire entendre.

J'appelle

J'appelle liberté le pouvoir de penser à une chose ou de n'y pas penser, de se mouvoir ou de ne se mouvoir pas, conformément au choix de son propre esprit. Toutes les objections de ceux qui nient la liberté se réduisent à quatre principales, que je vais examiner l'une après l'autre. 1737.

Leur première objection tend à infirmer le témoignage de notre conscience, et du sentiment intérieur que nous avons de notre liberté. Ils prétendent que ce n'est que faute d'attention sur ce qui se passe en nous-mêmes, que nous croyons avoir ce sentiment intime de liberté; et que lorsque nous faisons une attention réfléchie sur les causes de nos actions, nous trouvons, au contraire, qu'elles sont toujours déterminées nécessairement.

De plus, nous ne pouvons douter qu'il n'y ait des mouvemens dans notre corps qui ne dépendent point de notre volonté, comme la circulation du sang, le battement de cœur, etc. souvent aussi la colère, ou quelque autre passion violente nous emporte loin de nous, et nous fait faire des actions que notre raison désapprouve. Tant de chaînes visibles dont nous sommes accablés prouvent, selon eux, que nous sommes liés de même dans tout le reste.

L'homme, disent-ils, est tantôt emporté avec une rapidité et des secousses dont il sent l'agitation et la violence. Tantôt il est mené par un mouvement paisible dont il ne s'aperçoit pas, mais dont il n'est plus maître. C'est un esclave qui ne sent pas toujours le poids et la flétrissure de ses fers, mais qui n'en est pas moins esclave.

Ce raisonnement est tout semblable à celui-ci :

Corresp. du roi de P... etc.

Tome I. K

— 1737. les hommes sont quelquefois malades, donc ils n'ont jamais de santé. Or qui ne voit pas, au contraire, que sentir sa maladie et son esclavage, c'est une preuve qu'on a été sain et libre ?

Dans l'ivresse, dans l'empchement d'une passion violente, dans un dérangement d'organes, etc. notre liberté n'est plus obéie par nos sens; et nous ne sommes pas plus libres alors d'user de notre liberté, que nous ne le serions de mouvoir un bras sur lequel nous aurions une paralysie.

La liberté, dans l'homme, est la santé de l'ame. Peu de gens ont cette santé entière et inaltérable. Notre liberté est faible et bornée comme toutes nos autres facultés: nous la fortifions en nous accoutumant à faire des réflexions, et à maîtriser nos passions; et cet exercice de l'ame la rend un peu plus vigoureuse. Mais quelques efforts que nous fassions, nous ne pourrions jamais parvenir à rendre cette raison souveraine de tous desirs; et il y aura toujours dans notre ame, comme dans notre corps, des mouvemens involontaires: car nous ne sommes ni sages, ni libres, ni sains, que dans un très-petit degré.

Je fais que l'on peut, à toute force, abuser de la raison pour contester la liberté aux animaux, et les concevoir comme des machines, qui n'ont ni sensations, ni desirs, ni volontés, quoiqu'ils en aient toutes les apparences. Je fais qu'on peut forger des systèmes, c'est-à-dire, des erreurs pour expliquer leur nature. Mais enfin, quand il faut s'interroger soi-même, il faut bien avouer, si l'on est de bonne foi, que nous avons une volonté; que nous avons le pouvoir d'agir, de remuer notre corps, d'appliquer

notre esprit à certaines pensées, de suspendre nos
désirs, etc.

 1737.

Il faut donc que les ennemis de la liberté avouent que notre sentiment intérieur nous assure que nous sommes libres; et je ne crains point d'affirmer qu'il n'y en a aucun qui doute de bonne foi de sa propre liberté, et dont la conscience ne s'élève contre le sentiment artificiel par lequel ils veulent se persuader qu'ils sont nécessités dans toutes leurs actions. Aussi ne se contentent-ils pas de nier ce sentiment intime de la liberté; mais ils vont encore plus loin: Quand on vous accorderait, disent-ils, que vous avez le sentiment intérieur, que vous êtes libre, cela ne prouverait rien encore. Car notre sentiment nous trompe sur notre liberté, de même que nos yeux nous trompent sur la grandeur du soleil, lorsqu'ils nous font juger que le disque de cet astre est environ large de deux pieds, quoique son diamètre soit réellement à celui de la terre comme cent est à un.

Voici, je crois, ce qu'on peut répondre à cette objection. Les deux cas que vous comparez sont fort différens. Je ne puis et ne dois voir les objets qu'en raison directe de leur grosseur, et en raison renversée du quarré de leur éloignement. Telles sont les lois mathématiques de l'optique, et telle est la nature de nos organes, que si ma vue pouvait apercevoir la grandeur réelle du soleil, je ne pourrais voir aucun objet sur la terre; et cette vue, loin de m'être utile, me ferait nuisible. Il en est de même des sens de l'ouïe et de l'odorat. Je n'ai et ne puis avoir ces sensations plus ou moins fortes (toutes choses d'ailleurs égales) que suivant que les corps sonores ou odoriférans

1737.

font plus ou moins près de moi. Ainsi DIEU ne m'a point trompé, en me faisant voir ce qui est éloigné de moi d'une grandeur proportionnée à sa distance. Mais si je croyais être libre, et que je ne le fusse point, il faudrait que DIEU m'eût créé exprès pour me tromper; car nos actions nous paraissent libres, précisément de la même manière qu'elles nous le paraîtraient si nous l'étions véritablement.

Il ne reste donc à ceux qui soutiennent la négative qu'une simple possibilité que nous soyons faits de manière, que nous soyons toujours invinciblement trompés sur notre liberté; encore cette possibilité n'est-elle fondée que sur une absurdité, puisqu'il ne résulterait de cette illusion perpétuelle que DIEU nous ferait, qu'une façon d'agir dans l'Etre suprême indigne de sa sagesse infinie.

Qu'on ne dise pas qu'il est indigne d'un philosophe de recourir ici à ce DIEU: car ce DIEU étant une fois prouvé, comme il l'est invinciblement, il est certain qu'il est l'auteur de ma liberté si je suis libre; et qu'il est l'auteur de mon erreur si, ayant fait de moi un être purement passif, il m'a donné le sentiment irrésistible d'une liberté qu'il m'a refusée.

Ce sentiment intérieur que nous avons de notre liberté est si fort, qu'il ne faudrait pas moins, pour nous en faire douter, qu'une démonstration qui nous prouvât qu'il implique contradiction que nous soyons libres. Or certainement il n'y a point de telles démonstrations.

Joignez à toutes ces raisons qui détruisent les objections des fatalistes, qu'ils sont obligés eux-mêmes de démentir à tout moment leur opinion par leur

conduite : car on aura beau faire les raisonnemens les plus spécieux contre notre liberté, nous nous conduirons toujours comme si nous étions libres, tant le sentiment intérieur de notre liberté est profondément gravé dans notre ame ; et tant il a, malgré nos préjugés, d'influence sur nos actions. 1737.

Forcées dans ce retranchement, les personnes qui nient la liberté continuent et disent : Tout ce dont ce sentiment intérieur, dont vous faites tant de bruit, nous assure, c'est que les mouvemens de notre corps et les pensées de notre esprit obéissent à notre volonté ; mais cette volonté elle-même, est toujours déterminée nécessairement par les choses que notre entendement juge être le meilleur, de même qu'une balance est toujours emportée par le plus grand poids. Voici la façon dont les chaînons de notre chaîne tiennent les uns aux autres.

Les idées, tant de sensation que de réflexion, se présentent à vous, soit que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas ; car vous ne formez pas vos idées vous-même. Or, quand deux idées se présentent à votre entendement, comme, par exemple, l'idée de vous coucher et l'idée de vous promener ; il faut absolument que vous vouliez l'une de ces deux choses, ou que vous ne vouliez ni l'une ni l'autre. Vous n'êtes donc pas libre quant à l'acte même de vouloir.

De plus, il est certain que si vous choisissez, vous vous déciderez furement pour votre lit ou pour la promenade, selon que votre entendement jugera que l'une ou l'autre de ces deux choses vous est utile et convenable : or votre entendement ne peut juger

1737. bon et convenable que ce qui lui paraît tel, Il y a toujours des différences dans les choses, et ces différences déterminent nécessairement votre jugement; car il vous ferait impossible de choisir entre deux choses indiscernables, s'il y en avait. Donc toutes vos actions sont nécessaires, puisque, par votre aveu même, vous agissez toujours conformément à votre volonté; et que je viens de vous prouver, 1^o. que votre volonté est nécessairement déterminée par le jugement de votre entendement; 2^o. que ce jugement dépend de la nature de vos idées; et enfin 3^o. que vos idées ne dépendent point de vous.

Comme cet argument, dans lequel les ennemis de la liberté mettent leur principale force, a plusieurs branches, il y a aussi plusieurs réponses.

1^o. Quand on dit que nous ne sommes pas libres quant à l'acte même de vouloir, cela ne fait rien à notre liberté; car la liberté consiste à agir ou ne pas agir, et non pas à vouloir et à ne vouloir pas.

2^o. Notre entendement, dit-on, ne peut s'empêcher de juger bon ce qui lui paraît tel; l'entendement détermine la volonté, etc. Ce raisonnement n'est fondé que sur ce qu'on fait, sans s'en apercevoir, autant de petits êtres de la volonté et de l'entendement, lesquels on suppose agir l'un sur l'autre, et déterminer ensuite nos actions. Mais c'est une méprise qui n'a besoin que d'être aperçue pour être rectifiée; car on sent aisément que vouloir, juger, etc. ne sont que différentes fonctions de notre entendement. De plus, avoir des perceptions, et juger qu'une chose est vraie et raisonnable, lorsqu'on voit qu'elle l'est effectivement; ce n'est point une action, mais une simple

passion : car ce n'est en effet que sentir ce que nous sentons , et voir ce que nous voyons ; et il n'y a aucune liaison entre l'approbation et l'action , entre ce qui est passif et ce qui est actif. 1737.

3°. Les différences des choses déterminent , dit-on , notre entendement. Mais on ne considère pas que la liberté d'indifférence , avant le dictamen de l'entendement , est une véritable contradiction dans les choses qui ont des différences réelles entre elles : car , selon cette belle définition de la liberté , les idiots , les imbécilles , les animaux mêmes , seraient plus libres que nous ; et nous le serions d'autant plus , que nous aurions moins d'idées , que nous apercevions moins les différences des choses ; c'est-à-dire , à proportion que nous serions plus imbécilles , ce qui est absurde. Si c'est cette liberté qui nous manque , je ne vois pas que nous ayons beaucoup à nous plaindre. La liberté d'indifférence , dans les choses discernables , n'est donc pas réellement une liberté.

A l'égard du pouvoir de choisir entre des choses parfaitement semblables , comme nous n'en connaissons point , il est difficile de pouvoir dire ce qui nous arriverait alors. Je ne fais même si ce pouvoir serait une perfection ; mais ce qui est bien certain , c'est que le pouvoir soi-mouvant , seule et véritable source de la liberté , ne pourrait être détruit par l'indiscernabilité de deux objets : or , tant que l'homme aura ce pouvoir soi-mouvant , l'homme sera libre.

4°. Quant à ce que notre volonté est toujours déterminée par ce que notre entendement juge le meilleur , je réponds : la volonté , c'est-à-dire la dernière perception ou approbation de l'entendement ,

1737. car c'est-là le sens de ce mot dans l'objection dont il s'agit; la volonté, dis-je, ne peut avoir aucune influence sur le pouvoir soi-mouvant en quoi consiste la liberté. Ainsi la volonté n'est jamais la cause de nos actions, quoiqu'elle en soit l'occasion; car une notion abstraite ne peut avoir aucune influence physique sur le pouvoir physique soi-mouvant qui réside dans l'homme; et ce pouvoir est exactement le même, avant et après le dernier jugement de l'entendement.

Il est vrai qu'il y aurait une contradiction dans les termes, moralement parlant, qu'un être qu'on suppose sage fasse une folie, et que par conséquent il préférera sûrement ce que son entendement jugera être le meilleur; mais il n'y aurait à cela aucune contradiction physique; car la nécessité physique et la nécessité morale sont deux choses qu'il faut distinguer avec soin. La première est toujours absolue; mais la seconde n'est jamais que contingente; et cette nécessité morale est très-compatible avec la liberté naturelle et physique la plus parfaite.

Le pouvoir physique d'agir est donc ce qui fait de l'homme un être libre, quel que soit l'usage qu'il en fait, et la privation de ce pouvoir suffirait seule pour le rendre un être purement passif, malgré son intelligence; car une pierre que je jette n'en ferait pas moins un être passif, quoiqu'elle eût le sentiment intérieur du mouvement que je lui donne et lui imprime. Enfin, être déterminé par ce qui nous paraît le meilleur, c'est une aussi grande perfection que le pouvoir de faire ce que nous avons jugé tel.

Nous avons la faculté de suspendre nos desirs et

d'examiner ce qui nous semble le meilleur, afin de pouvoir le choisir : voilà une partie de notre liberté. 1737.
 Le pouvoir d'agir ensuite conformément à ce choix, voilà ce qui rend cette liberté pleine et entière ; et c'est en faisant un mauvais usage de ce pouvoir que nous avons de suspendre nos desirs, et en se déterminant trop promptement, que l'on fait tant de fautes.

Plus nos déterminations sont fondées sur de bonnes raisons, plus nous approchons de la perfection ; et c'est cette perfection, dans un degré plus éminent, qui caractérise la liberté des êtres plus parfaits que nous, et celle de DIEU même.

Car que l'on y prenne bien garde, DIEU ne peut être libre que de cette façon. La nécessité morale de faire toujours le meilleur, est même d'autant plus grande dans DIEU, que son être infiniment parfait est au-dessus du nôtre. La véritable et la seule liberté est donc le pouvoir de faire ce que l'on choisit de faire ; et toutes les objections que l'on fait contre cette espèce de liberté, détruisent également celle de DIEU et celle de l'homme ; et par conséquent, s'il s'ensuivait que l'homme ne fût pas libre, parce que sa volonté est toujours déterminée par les choses que son entendement juge être les meilleures, il s'ensuivrait aussi que DIEU ne ferait point libre, et que tout ferait effet sans cause dans l'univers, ce qui est absurde.

Les personnes, s'il y en a, qui osent douter de la liberté de DIEU, se fondent sur ces argumens : DIEU étant infiniment sage, est forcé, par une nécessité de nature, à vouloir toujours le meilleur ; donc toutes ses actions sont nécessaires. Il y a trois réponses à

1737.

cet argument. 1°. Il faudrait commencer par établir ce que c'est que le meilleur par rapport à DIEU, et antécédemment à sa volonté ; ce qui peut-être ne ferait pas aisé.

Cet argument se réduit donc à dire, que DIEU est nécessaire à faire ce qui lui semble le meilleur, c'est-à-dire, à faire sa volonté : or je demande s'il y a une autre sorte de liberté ; et si faire ce que l'on veut et ce que l'on juge le plus avantageux, ce qui plaît enfin, n'est pas précisément être libre ? 2°. Cette nécessité de faire toujours le meilleur, ne peut jamais être qu'une nécessité morale : or une nécessité morale n'est pas une nécessité absolue. 3°. Enfin, quoiqu'il soit impossible à DIEU, d'une impossibilité morale, de déroger à ses attributs moraux, la nécessité de faire toujours le meilleur, qui en est une suite nécessaire, ne détruit pas plus sa liberté que la nécessité d'être présent par-tout, éternel, immense, etc.

L'homme est donc, par sa qualité d'être intelligent, dans la nécessité de vouloir ce que son jugement lui présente être le meilleur. S'il en était autrement, il faudrait qu'il fût soumis à la détermination de quelqu'autre que lui-même, et il ne serait plus libre ; car vouloir ce qui ne ferait pas plaisir, est une véritable contradiction ; et faire ce que l'on juge le meilleur, ce qui fait plaisir, c'est être libre. A peine pourrions-nous concevoir un être plus libre, qu'en tant qu'il est capable de faire ce qui lui plaît ; et tant que l'homme a cette liberté, il est aussi libre qu'il est possible à la liberté de le rendre libre, pour me servir des termes de M. Locke. Enfin l'*Achille* des ennemis de la liberté est cet argument-ci : DIEU est

omni-scient ; le présent, l'avenir, le passé sont également présens à ses yeux : or, si DIEU fait tout ce que je dois faire, il faut absolument que je me détermine à agir de la façon dont il l'a prévu. Donc nos actions ne sont pas libres ; car si quelques-unes des choses futures étaient contingentes ou incertaines ; si elles dépendaient de la liberté de l'homme ; en un mot, si elles pouvaient arriver ou n'arriver pas, DIEU ne les pourrait pas prévoir. Il ne ferait donc pas omni-scient. 1737.

Il y a plusieurs réponses à cet argument qui paraît d'abord invincible. 1°. La préscience de DIEU n'a aucune influence sur la manière de l'existence des choses. Cette préscience ne donne pas aux choses plus de certitude qu'elles n'en auraient, s'il n'y avait pas de préscience ; et si l'on ne trouve pas d'autres raisons, la seule considération de la certitude de la préscience divine, ne ferait pas capable de détruire cette liberté ; car la préscience de DIEU n'est pas la cause de l'existence des choses, mais elle est elle-même fondée sur leur existence. Tout ce qui existe aujourd'hui ne peut pas ne point exister pendant qu'il existe ; et il était hier et de toute éternité, aussi certainement vrai que les choses qui existent aujourd'hui devaient exister, qu'il est maintenant certain que ces choses existent.

2°. La simple préscience d'une action, avant qu'elle soit faite, ne diffère en rien de la connaissance qu'on en a après qu'elle est faite. Ainsi la préscience ne change rien à la certitude d'événement. Car, supposé pour un moment que l'homme soit libre, et que ses actions ne puissent être prévues, n'y aura-t-il

1737. pas, malgré cela, la même certitude d'événement dans la nature des choses; et malgré la liberté, n'y a-t-il pas eu hier et de toute éternité une aussi grande certitude que je ferais une telle action aujourd'hui qu'il y en a actuellement que je fais cette action? Ainsi, quelque difficulté qu'il y ait à concevoir la manière dont la préscience de DIEU s'accorde avec notre liberté, comme cette préscience ne renferme qu'une certitude d'événement qui se trouverait toujours dans les choses, quand même elles ne feraient pas prévues; il est évident qu'elle ne renferme aucune nécessité, et qu'elle ne détruit point la possibilité de la liberté.

La préscience de DIEU est précisément la même chose que sa connaissance. Ainsi, de même que sa connaissance n'influe en rien sur les choses qui sont actuellement, de même sa préscience n'a aucune influence sur celles qui sont à venir; et si la liberté est possible d'ailleurs, le pouvoir qu'a DIEU de juger infailliblement des événemens libres, ne peut les faire devenir nécessaires, puisqu'il faudrait, pour cela, qu'une action pût être libre et nécessaire en même temps.

3°. Il ne nous est pas possible, à la vérité, de concevoir comment DIEU peut prévoir les choses futures, à moins de supposer une chaîne de causes nécessaires: car de dire avec les scolastiques que tout est présent à DIEU, non pas, à la vérité, dans sa propre mesure, mais dans une autre mesure, *non in mensurâ propria, sed in mensurâ alienâ*, ce ferait mêler du comique à la question la plus importante que les hommes puissent agiter. Il vaut beaucoup mieux

avouer que les difficultés que nous trouvons à concilier la préscience de DIEU avec notre liberté, viennent de notre ignorance sur les attributs de DIEU, et non pas de l'impossibilité absolue qu'il y a entre la préscience de DIEU et notre liberté ; car l'accord de la préscience avec notre liberté n'est pas plus incompréhensible pour nous que son ubiquité, sa durée infinie déjà écoulée, sa durée infinie à venir, et tant de choses qu'il nous fera toujours impossible de nier et de connaître. Les attributs infinis de l'Etre suprême sont des abîmes où nos faibles lumières s'anéantissent. Nous ne savons et nous ne pouvons savoir quel rapport il y a entre la préscience du Créateur et la liberté de la créature ; et comme dit le grand *Newton* : „ *Ut cæcus ideam non habet colorum, sic nos ideam non habemus* „ *modorum quibus Deus sapientissimus sensit et intelligit omnia* ; „ ce qui veut dire en français : „ De même „ que les aveugles n'ont aucune idée des couleurs, „ ainsi nous ne pouvons comprendre la façon dont „ l'Etre infiniment sage voit et connaît toutes „ choses. „

4°. Je demanderais de plus à ceux qui, sur la considération de la préscience divine, nient la liberté de l'homme, si DIEU a pu créer des créatures libres ? il faut bien qu'ils répondent qu'il l'a pu ; car DIEU peut tout, hors les contradictions ; et il n'y a que les attributs auxquels l'idée de l'existence nécessaire de l'indépendance absolue est attachée, dont la communication implique contradiction. Or la liberté n'est certainement pas dans ce cas : car, si cela était, il serait impossible que nous nous crussions libres, comme il l'est que nous nous croyons infinis, tout-

1737. puissans, etc. Il faut donc avouer que DIEU a pu créer des choses libres, ou dire qu'il n'est pas tout-puissant, ce que, je crois, personne ne dira. Si donc DIEU a pu créer des êtres libres, on peut supposer qu'il l'a fait; et si créer des êtres libres et prévoir leurs déterminations était une contradiction, pourquoi DIEU, en créant des êtres libres, n'aurait-il pas pu ignorer l'usage qu'ils feraient de la liberté qu'il leur a donnée? Ce n'est pas limiter la puissance divine, que de la borner aux seules contradictions. Or, créer des créatures libres, et gêner de quelque façon que ce puisse être leurs déterminations, c'est une contradiction dans les termes; car c'est créer des créatures libres et non libres en même temps. Ainsi il s'ensuit nécessairement du pouvoir que DIEU a de créer des êtres libres, que, s'il a créé de tels êtres, sa préscience ne détruit point leur liberté, ou bien qu'il ne prévoit pas leurs actions; et celui qui, sur cette supposition, nierait la préscience de DIEU ne nierait pas plus sa toute-science, que celui qui dirait que DIEU ne peut pas faire ce qui implique contradiction, ne nierait sa toute-puissance.

Mais nous ne sommes pas réduits à faire cette supposition; car il n'est pas nécessaire que je comprenne la façon dont la préscience divine et la liberté de l'homme s'accordent, pour admettre l'une et l'autre. Il me suffit d'être assuré que je suis libre, et que DIEU prévoit tout ce qui doit arriver; car alors je suis obligé de conclure que son omni-science et sa préscience ne gênent point ma liberté, quoique je ne puisse point concevoir comme cela se fait; de même que lorsque je me suis prouvé un DIEU, je suis

obligé d'admettre la création *ex nihilo*, quoiqu'il me
soit impossible de la concevoir.

1737.

5°. Cet argument de la préscience de DIEU, s'il
avait quelque force contre la liberté de l'homme,
détruirait encore également celle de DIEU; car si
DIEU prévoit tout ce qui arrivera, il n'est donc pas
en son pouvoir de ne pas faire ce qu'il a prévu qu'il
ferait. Or il a été démontré ci-dessus que DIEU est
libre; la liberté est donc possible; DIEU a donc pu
donner à ses créatures une petite portion de liberté,
de même qu'il leur a donné une petite portion
d'intelligence. La liberté dans DIEU est le pouvoir
de penser toujours tout ce qui lui plaît, et de faire
toujours tout ce qu'il veut. La liberté donnée de
DIEU à l'homme, est le pouvoir faible et limité
d'opérer certains mouvemens, et de s'appliquer à
quelques pensées. La liberté des enfans qui ne réflé-
chissent jamais, consiste seulement à vouloir et à
opérer certains mouvemens. Si nous étions toujours
libres, nous serions semblables à DIEU. Contentons-
nous donc d'un partage convenable au rang que
nous tenons dans la nature: mais parce que nous
n'avons pas les attributs d'un DIEU, ne renonçons
pas aux facultés d'un homme.

1737.

L E T T R E X X X I I

D U P R I N C E R O Y A L.

A Remusberg , ce 13 de novembre.

M O N S I E U R ,

JE vous avoue qu'il n'est rien de plus trompeur que de juger des hommes sur leur réputation ; l'histoire du czar , que je vous envoie , m'oblige de me rétracter de ce que la haute opinion que j'avais de ce prince m'avait fait avancer. Il vous paraîtra , dans cette histoire , bien différent de ce qu'il est dans votre imagination ; et c'est , si je peux m'exprimer ainsi , un homme de moins dans le monde réel.

Un concours de circonstances heureuses , des événemens favorables , et l'ignorance des étrangers , ont fait du czar un fantôme héroïque , de la grandeur duquel personne ne s'est avisé de douter. Un sage historien , en partie témoin de sa vie , lève un voile indiscret , et nous fait voir ce prince avec tous les défauts des hommes , et avec peu de vertus. Ce n'est plus cet esprit universel qui conçoit tout , et qui veut tout approfondir ; mais c'est un homme gouverné par des fantaisies assez nouvelles , pour donner un certain éclat , et pour éblouir : ce n'est plus ce guerrier intrépide , qui ne craint et ne connaît aucun péril ; mais un prince lâche , timide , et que

fa

sa brutalité abandonne dans les dangers. Cruel dans la paix, faible à la guerre, admiré des étrangers, haï de ses sujets; un homme, enfin, qui a poussé le despotisme aussi loin qu'un souverain puisse le pousser, et dont la fortune a tenu lieu de sagesse: d'ailleurs, grand mécanicien, laborieux, industrieux, et prêt à tout sacrifier à sa curiosité. 1737.

Tel vous paraîtra, dans ces mémoires, le czar *Pierre I.* Et, quoiqu'on soit obligé de détruire une infinité de préjugés avant que d'avoir le cœur de se le représenter ainsi dépouillé de ses grandes qualités, il est cependant sûr que l'auteur n'avance rien qu'il ne soit pleinement en état de prouver.

On peut conclure de-là, qu'on ne saurait être assez sur ses gardes en jugeant les grands hommes. Tel qui a vu *Pompée* avec des yeux d'admiration dans l'histoire romaine, le trouve bien différent quand il apprend à le connaître par les lettres de *Cicéron*. C'est proprement de la faveur des historiens que dépend la réputation des princes. Quelques apparences de grandes actions ont déterminé les écrivains de ce siècle en faveur du czar, et leur imagination a eu la générosité d'ajouter à son portrait ce qu'ils ont cru qui pouvait y manquer.

Il se peut qu'*Alexandre* n'ait été qu'un brigand fameux. *Quinte-Curce* a cependant trouvé le moyen, soit pour abuser de la crédulité des peuples, soit pour étaler l'élégance de son style, de le faire passer, dans l'esprit de tous les siècles, pour un des plus grands hommes que jamais la terre ait porté. Combien d'exemples ne fournissent pas les historiens d'une prédilection marquée pour la gloire de certains

1737. princes ? Mais s'ils ont donné des exemples de leur bienveillance, l'histoire nous en fournit aussi de leur haine et de leur noirceur. Rappelez-vous les différens caractères attribués à *Julien*, surnommé l'*apostat*. La haine, la fureur, la rage de vos saints évêques, l'ont défiguré de façon qu'à peine ses traits sont reconnaissables dans les portraits que leur malignité en a faits. Des siècles entiers ont eu ce prince en horreur ; tant le témoignage de ces imposteurs a fait impression sur ces esprits. Enfin, un sage est venu qui, s'apercevant de l'artifice des moines historiens, rend ses vertus à l'empereur *Julien*, et confond la calomnie des pères de votre Eglise.

Toutes les actions des hommes sont sujettes à des interprétations différentes. On peut répandre du venin sur les bonnes, et donner aux mauvaises un tour qui les rende excusables et même louables : et c'est la partialité ou l'impartialité de l'historien, qui décide le jugement du public et de la postérité.

Je vous remets entre les mains tout ce que j'ai pu amasser de plus curieux sur l'histoire que vous m'avez demandée : ces mémoires contiennent des faits aussi rares qu'inconnus : ce qui fait que je puis me flatter de vous avoir fourni une pièce que vous n'auriez pu avoir sans moi ; et j'aurai le même mérite, relativement à votre ouvrage, que celui qui fournit de bons matériaux à un architecte fameux.

Ayez la bonté de remettre cette épître à l'incomparable *Emilie*. J'ai consacré ma muse en travaillant pour elle. Je lui demande une critique sévère pour récompense de mes peines ; et si j'ai eu la témérité de m'élever trop haut, ma chute ne peut être que

1737.

glorieuse ; semblable à ces illustres malheureux que leurs sottises ont rendus célèbres. J'ajoute à tout ceci quelques autres enfans de mon loisir, que je vous prierai de corriger avec une exactitude didactique.

Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles ; et répondez-moi par le porteur de cette lettre. Il y a plus d'un mois que je n'ai reçu de lettres de Cirey. N'alarmez pas mon amitié en vain par les craintes où je suis pour votre santé. Dites-moi, du moins : je vis, je respire. Vous me devez ces petits soins plus qu'à personne, puisque peu de personnes peuvent avoir pour vous autant d'estime que j'en ai ; et que quand même on aurait toute cette estime, on n'aurait pourtant pas toute la reconnaissance avec laquelle je suis, Monsieur,

votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

LETTRE XXXIII.

DU PRINCE ROYAL.

A Remusberg, le 19 de novembre.

MONSIEUR,

JE n'ai pas été le dernier à m'apercevoir des longueurs de notre correspondance. Il y avait environ deux mois que je n'avais reçu de vos nouvelles, quand je fis partir, il y a huit jours, un gros paquet pour Cirey. L'amitié que j'ai pour vous m'alarmait

1737. — furieusement. Je m'imaginai, ou que des indispositions vous empêchaient de me répondre, ou quelquefois même j'appréhendais que la délicatesse de votre tempérament n'eût cédé à la violence et à l'acharnement de la maladie. Enfin, j'étais dans la situation d'un avare qui croit ses trésors en un danger évident. Votre lettre vient sur ces entrefaites : elle dissipe non-seulement mes craintes, mais encore elle me fait sentir tout le plaisir qu'un commerce comme le vôtre peut produire.

Etre en correspondance, c'est être en trafic de pensées; mais j'ai cet avantage de notre trafic, que vous me donnez en retour de l'esprit et des vérités. Qui pourrait être assez brute, ou assez peu intéressé, pour ne pas chérir un pareil commerce? En vérité, Monsieur, quand on vous connaît une fois, on ne saurait plus se passer de vous; et votre correspondance m'est devenue comme une des nécessités indispensables de la vie. Vos idées servent de nourriture à mon esprit.

Vous trouverez, dans le paquet que je viens de dépêcher, l'histoire du czar *Pierre I.* Celui qui l'a écrite, a ignoré absolument à quel usage je la destinai. Il s'est imaginé qu'il n'écrivait que pour ma curiosité; et de-là il s'est cru permis de parler, avec toute la liberté possible, du gouvernement et de l'état de la Russie. Vous trouverez dans cette histoire des vérités qui, dans le siècle où nous sommes, ne se comportent guère avec l'impression. Si je ne me reposais entièrement sur votre prudence, je me verrais obligé de vous avertir que certains faits contenus dans ce manuscrit doivent être retranchés tout-à-fait, ou du moins traités avec tout le ménagement imaginable; autrement

vous pourriez vous exposer au ressentiment de la cour russe. On ne manquerait pas de me soupçonner de vous avoir fourni les anecdotes de cette histoire ; et ce soupçon retomberait infailliblement sur l'auteur qui les a compilées. Cet ouvrage ne sera pas lu ; mais tout le monde ne se lassera point de vous admirer. 1737.

Qu'une vie contemplative est différente de ces vies qui ne sont qu'un tissu continuel d'actions ! Un homme qui ne s'occupe qu'à penser , peut penser bien et s'exprimer mal ; mais un homme d'action , quand il s'exprimerait avec toutes les grâces imaginables , ne doit point agir faiblement. C'est une pareille faiblesse qu'on reprochait au roi d'Angleterre, *Charles II.* On disait de ce prince, qu'il ne lui était jamais échappé de parole qui ne fût bien placée, et qu'il n'avait jamais fait d'action qu'on pût nommer louable.

Il arrive souvent que ceux qui déclament le plus contre les actions des autres, sont pire qu'eux lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes circonstances. J'ai lieu de craindre que cela ne m'arrive un jour , puisqu'il est plus facile de critiquer que de faire, et de donner des préceptes que de les exécuter. Et après tout, les hommes sont si fujets à se laisser séduire, soit par la présomption, soit par l'éclat de leur grandeur, ou soit par l'artifice des méchants, que leur religion peut être surprise, quand même ils auraient les intentions les plus intègres et les plus droites.

L'idée avantageuse que vous vous faites de moi, ne ferait-elle pas fondée sur celles que mon cher *Césaire* vous en a données ? En vérité, on est bien heureux d'avoir un pareil ami. Mais souffrez que je

1737. vous détrompe, et que je vous fasse en deux mots mon caractère, afin que vous ne vous y mépreniez plus; à condition toutefois que vous ne m'accuserez pas du défaut qu'avait votre défunt ami *Chaulieu*, qui parlait toujours de lui-même. Fiez-vous sur ce que je vais vous dire.

J'ai peu de mérite et peu de savoir; mais j'ai beaucoup de bonne volonté, et un fonds inépuisable d'estime et d'amitié pour les personnes d'une vertu distinguée, et avec cela je suis capable de toute la constance que la vraie amitié exige. J'ai assez de jugement pour vous rendre toute la justice que vous méritez; mais je n'en ai pas assez pour m'empêcher de faire de mauvais vers. La *Henriade* et vos magnifiques pièces de poésie m'ont engagé à faire quelque chose de semblable, mais mon dessein est avorté; et il est juste que je reçoive le correctif de celui d'où m'était venu la féduction.

Rien ne peut égaler la reconnaissance que j'ai de ce que vous vous êtes donné la peine de corriger mon ode. Vous m'obligez sensiblement. Mais comment pourrais-je remettre la main à cette ode, après que vous l'avez rendue parfaite? et comment pourrais-je supporter mon bégaiement, après vous avoir entendu articuler avec tant de charmes?

Si ce n'était abuser de votre amitié, et vous dérober de ces momens que vous employez si utilement pour le bien du public, pourrais-je vous prier de me donner quelques règles pour distinguer les mots qui conviennent aux vers de ceux qui appartiennent à la prose? *Despréaux* ne touche point cette matière dans son art poétique, et je ne sache pas qu'un autre

auteur en ait traité. Vous pourriez, Monsieur, mieux
que personne, m'instruire d'un art dont vous faites
l'honneur, et dont vous pourriez être nommé le père. 1737.

L'exemple de l'incomparable *Emilie* m'anime et
m'encourage à l'étude. J'implore le secours des deux
divinités de Cirey pour m'aider à surmonter les
difficultés qui s'offrent dans mon chemin. Vous êtes
mes lares et mes dieux tutélaires, qui présidez dans
mon lycée et dans mon académie.

La sublime *Emilie* et le divin *Voltaire*

Sont de ces présens précieux

Qu'en mille ans, une fois ou deux,

Daignent faire les Cieux pour honorer la terre.

Il n'y a que *Césarion* qui puisse vous avoir commu-
niqué les pièces de ma musique. Je crains fort que
des oreilles françaises n'aient guère été flattées par
des sons italiques; et qu'un art qui ne touche que
le sens, puisse plaire à des personnes qui trouvent
tant de charmes dans des plaisirs intellectuels. Si
cependant il se pouvait que ma musique eût eu votre
approbation, je m'engagerais volontiers à chatouiller
vos oreilles, pourvu que vous ne vous lassiez pas de
m'instruire.

Je vous prie de saluer de ma part la divine *Emilie*,
et de l'assurer de mon admiration. Si les hommes sont
estimables de fouler aux pieds les préjugés et les
erreurs, les femmes le sont encore davantage, parce
qu'elles ont plus de chemin à faire avant que d'en
venir là, et qu'il faut qu'elles détruisent plus que
nous avant de pouvoir édifier. Que la marquise du
Châtelet est louable d'avoir préféré l'amour de la vérité

1737. aux illusions des sens, et d'abandonner les plaisirs faux et passagers de ce monde, pour s'adonner entièrement à la recherche de la philosophie la plus sublime !

On ne saurait réfuter M. *Wolf* plus poliment que vous le faites. Vous rendez justice à ce grand homme, et vous marquez en même temps les endroits faibles de son système ; mais c'est un défaut commun à tout système, d'avoir un côté moins fortifié que le reste. Les ouvrages des hommes se ressentiront toujours de l'humanité ; et ce n'est pas de leur esprit qu'il faut attendre des productions parfaites. En vain les philosophes combattront-ils l'erreur, cette hydre ne se laisse point abattre ; il y paraît toujours de nouvelles têtes à mesure qu'on les a terrassées. En un mot, le système qui contient le moins de contradictions, le moins d'impertinences, et les absurdités les moins grossières, doit être regardé comme le meilleur.

Nous ne saurions exiger, avec justice, que messieurs les métaphysiciens nous donnent une carte exacte de leur empire. On serait bien embarrassé de faire la description d'un pays que l'on n'a jamais vu, dont on n'a aucune nouvelle, et qui est inaccessible. Aussi ces messieurs ne font-ils que ce qu'ils peuvent. Ils nous débitent leurs romans dans l'ordre le plus géométrique qu'ils ont pu imaginer ; et leurs raisonnemens, semblables à des toiles d'araignées, sont d'une subtilité presque imperceptible. Si les *Descartes*, les *Locke*, les *Newton*, les *Wolf* n'ont pu deviner le mot de l'énigme, il est à croire, et l'on peut même affirmer, que la postérité ne sera pas plus heureuse que nous en ses découvertes.

Vous avez considéré ces systèmes en sage : vous en avez vu l'insuffisance, et vous y avez ajouté des réflexions très-judicieuses. Mais ce trésor que je possédais par procuration, est entre les mains d'*Emilie* : je n'oserais le réclamer, malgré l'envie que j'en ai ; je me contenterai de vous en faire souvenir modestement pour ne pas perdre la valeur de mes droits. 1737.

En vérité, Monsieur, si la nature a le pouvoir de faire une exception à la règle générale, elle en doit faire une en votre faveur ; et votre âme devrait être immortelle, afin que DIEU pût être le rémunérateur de vos vertus. Le Ciel vous a donné des gages d'une prédilection si marquée, qu'en cas d'un avenir, j'ose vous répondre de votre félicité éternelle. Cette lettre-ci vous sera remise par le ministère de M. *Thiriot*. Je voudrais, non-seulement, que mon esprit eût des ailes pour qu'il pût se rendre à Cirey ; mais je voudrais encore que ce moi matériel, enfin ce véritable moi-même en eût pour vous assurer de vive voix, de l'estime infinie avec laquelle je suis,

Monsieur,

votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

1737.

L E T T R E X X X I V .

D E M . D E V O L T A I R E .

A Cirey, le 20 décembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu, le 12 du présent mois, la lettre de votre Altesse royale du 19 novembre; vous daignez m'avertir, par cette lettre, que vous avez eu la bonté de m'adresser un paquet contenant des mémoires sur le gouvernement du czar *Pierre I*, et en même temps vous m'avertissez, avec votre prudence ordinaire, de l'usage retenu que j'en dois faire. L'unique usage que j'en ferai, Monseigneur, sera d'envoyer à votre Altesse royale l'ouvrage rédigé selon vos intentions, et il ne paraîtra qu'après que vous y aurez mis le sceau de votre approbation. C'est ainsi que je veux en user pour tout ce qui pourra partir de moi; et c'est dans cette vue que je prends la liberté de vous envoyer aujourd'hui, par la route de Paris, sous le couvert de M. *Bork*, une tragédie que je viens d'achever, et que je sou mets à vos lumières. Je souhaite que mon paquet parvienne en vos mains plus promptement que le vôtre ne me parviendra.

Votre Altesse royale mande que le paquet contenant le mémoire du czar, et d'autres choses beaucoup plus précieuses pour moi, est parti le 10 novembre. Voilà plus de six semaines écoulées, et je n'en ai pas encore de nouvelles. Daignez, Monseigneur, ajouter

à vos bontés, celle de m'instruire de la voie que vous avez choisie, et le recommander à ceux à qui vous l'avez confié. Quand votre Altesse royale daignera m'honorer de ses lettres, de ses ordres, et me parler avec cette bonté pleine de confiance qui me charme, je crois qu'elle ne peut mieux faire que d'envoyer les lettres à M. *Pidol*, maître des postes à Trèves; la seule précaution est de les affranchir jusqu'à Trèves; et sous le couvert de ce *Pidol*, ferait l'adresse à d'*Artiguy*, à Bar-le-Duc. A l'égard des paquets que votre Altesse royale pourrait me faire tenir, peut-être la voie de Paris, l'adresse et l'entremise de M. *Thiriot* seraient plus commodes.

1737.

Ne vous lassez point, Monseigneur, d'enrichir Cirey de vos présens. Les oreilles de madame du *Châtelet* sont de tous pays, aussi bien que votre ame et la sienne. Elle se connaît très-bien en musique italienne; ce n'est pas qu'en général elle aime la musique de prince. Feu M. le duc d'*Orléans* fit un opéra détestable nommé *Panthée*. Mais, Monseigneur, vous n'êtes pour nous ni prince ni roi; vous êtes un grand homme.

On dit que votre Altesse royale a envoyé des vers charmans à madame de *la Popelinière*. Savez-vous bien, Monseigneur, que vous êtes adoré en France; on vous y regarde comme le jeune *Salomon* du Nord. Encore une fois, c'est bien dommage pour nous que vous soyez né pour régner ailleurs. Un million ou moins de rente, un joli palais dans un climat tempéré, des amis au lieu de sujets, vivre entouré des arts et des plaisirs, ne devoir le respect et l'admiration des hommes qu'à soi-même, cela vaudrait peut-être

1737. un royaume ; mais votre devoir est de rendre un jour les Prussiens heureux. Ah ! qu'on leur porte envie !

Vous m'ordonnez, Monseigneur, de vous présenter quelques règles, pour discerner les mots de la langue française qui appartiennent à la prose, de ceux qui sont consacrés à la poésie. Il serait à souhaiter qu'il y eût sur cela des règles ; mais à peine en avons-nous pour notre langue. Il me semble que les langues s'établissent comme les lois : de nouveaux besoins, dont on ne s'est aperçu que petit à petit, ont donné naissance à bien des lois qui paraissent se contredire. Il semble que les hommes aient voulu se conduire et parler au hasard. Cependant, pour mettre quelque ordre dans cette matière, je distinguerai les idées, les tours et les mots poétiques.

Une idée poétique ; c'est, comme le fait votre Altesse royale, une image brillante substituée à l'idée naturelle de la chose dont on veut parler ; par exemple, je dirai en prose : *Il y a dans le monde un jeune prince vertueux et plein de talens, qui déteste l'envie et le fanatisme.* Je dirai en vers :

O Minerve ! ô divine Astrée !
 Par vous la jeunesse inspirée
 Suivit les Arts et les Vertus.
 L'Envie au cœur faux, à l'œil louche,
 Et le Fanatisme farouche
 Sous ses pieds tombent abattus.

Un tour poétique ; c'est une inversion que la prose n'admet point. Je ne dirai point en prose : *D'un maître efféminé corrupteurs politiques, mais corrupteurs politiques d'un prince efféminé.* Je ne dirai point

Tel, et moins généreux, aux rivages d'Épire,
 Lorsque de l'Univers il disputait l'empire,
 Confiant sur les eaux, aux aquilons mutins,
 Le destin de la terre et celui des Romains,
 Défiant à la fois et Pompée et Neptune,
 César à la tempête opposait sa fortune.

1737.

Ce *César* à la sixième ligne est un tour purement poétique, et en prose je commencerais par *César*.

Les mots uniquement réservés pour la poésie, j'entends la poésie noble, sont en petit nombre; par exemple, on ne dira pas en prose *coursiers* pour chevaux, *diadème* pour couronne, *empire de France* pour royaume de France, *char* pour carrosse, *forfaits* pour crimes, *exploits* pour actions, *l'empyrée* pour le ciel, les *airs* pour l'air, *fastes* pour registre, *naguère* pour depuis peu, etc.

A l'égard du style familier; ce sont à peu près les mêmes termes qu'on emploie en prose et en vers. Mais j'oserais dire que je n'aime point cette liberté qu'on se donne souvent, de mêler dans un ouvrage qui doit être uniforme, dans une épître, dans une satire, non-seulement les styles différens, mais encore les langues différentes; par exemple, celle de *Marot* et celle de nos jours. Cette bigarrure me déplait autant que ferait un tableau où l'on mêlerait des figures de *Calot* et les charges de *Téniers* avec des figures de *Raphaël*. Il me semble que ce mélange gâte la langue, et n'est propre qu'à jeter tous les étrangers dans l'erreur.

D'ailleurs, Monseigneur, l'usage et la lecture des bons auteurs en a beaucoup plus appris à votre

— 1737. Altesse royale que mes réflexions ne pourraient lui en dire.

Quant à la Métaphysique de M. *Wolf*, il me paraît presque en tout dans les principes de *Leibnitz*. Je les regarde tous deux comme de très-grands philosophes ; mais ils étaient des hommes, donc ils étaient sujets à se tromper. Tel qui remarque leurs fautes est bien loin de les valoir : car un soldat peut très-bien critiquer son général, sans pour cela être capable de commander un bataillon.

Vous me charmez, Monseigneur, par la défiance où vous êtes de vous-même, autant que par vos grands talens. Madame la marquise du *Châtelet*, pénétrée d'admiration pour votre personne, mêle ses respects aux miens. C'est avec ces sentimens, et ceux de la plus respectueuse et tendre reconnaissance, que je suis pour toute ma vie, etc.

L E T T R E X X X V .

D E M . D E V O L T A I R E .

Décembre.

M O N S E I G N E U R ,

V O T R E Altesse royale a dû recevoir une réponse de madame la marquise du *Châtelet* par la voie de M. *Plet* ; mais comme M. *Plet* ne nous accuse ni la réception de cette lettre, ni celle d'un assez gros paquet que je lui avais adressé, huit jours auparavant,

pour votre Altesse royale, je prends la liberté d'écrire
cette fois par la voie de M. Thiriot.

1737.

Je vous avais mandé, Monseigneur, que j'avais
du premier coup d'œil donné la préférence à l'*Épître
sur la retraite*, à cette description aimable du loisir
occupé dont vous jouissez ; mais j'ai bien peur aujour-
d'hui de me rétracter. Je ne trouve aucune faute
contre la langue dans l'épître à *Pesne*, et tout y
respire le bon goût. C'est le peintre de la raison qui
écrit au peintre ordinaire. Je peux vous assurer,
Monseigneur, que les six derniers vers, par exemple,
sont un chef-d'œuvre.

Abandonne tes saints entourés de rayons ;
Sur des sujets brillans exerce tes crayons ;
Peins-nous d'Amaryllis les grâces ingénues,
Les Nymphes des forêts, les Grâces demi-nues ;
Et souviens-toi toujours, que c'est au seul Amour
Que ton art si charmant doit son être et le jour.

C'est ainsi que *Despréaux* les eût faits. Vous allez
prendre cela pour une flatterie. Vous êtes tout propre,
Monseigneur, à ignorer ce que vous valez.

L'épître à M. *Duhan* est bien digne de vous : elle
est d'un esprit sublime et d'un cœur reconnaissant.
M. *Duhan* a élevé apparemment votre Altesse royale.
Il est bien heureux, et jamais prince n'a donné une
telle récompense. Je m'aperçois, en lisant tout ce que
vous avez daigné m'envoyer, qu'il n'y a pas une
seule pensée fautive. Je vois, de temps en temps, des
petits défauts de la langue, impossibles à éviter : car,
par exemple, comment auriez-vous deviné que *nour-
ricier* est de trois syllabes et non pas de quatre ? que

1737. aient est d'une syllabe et non pas de deux. Ce n'est pas vous qui avez fait notre langue ; mais c'est vous qui pensez. *Sapere est principium et fons*. Un esprit vrai fait toujours bien ce qu'il fait. Vous daignez vous amuser à faire des vers français et de la musique italienne : vous saisissez le goût de l'un et de l'autre. Vous vous connaissez très-bien en peinture ; enfin le goût du vrai vous conduit en tout. Il est impossible que cette grande qualité, qui fait le fond de votre caractère, ne fasse le bonheur de tout un peuple après avoir fait le vôtre. Vous serez sur le trône ce que vous êtes dans votre retraite ; vous régnerez comme vous pensez et comme vous écrivez. Si votre Altesse royale s'écarte un peu de la vérité, ce n'est que dans les éloges dont elle me comble ; et cette erreur ne vient que de sa bonté.

L'épître que vous daignez m'adresser, Monseigneur, est une bien belle justification de la poésie, et un grand encouragement pour moi. Les cantiques de *Moïse*, les oracles des païens, tout y est employé à relever l'excellence de cet art ; mais vos vers font le plus grand éloge qu'on ait fait de la poésie. Il n'est pas bien sûr que *Moïse* soit l'auteur des deux beaux Cantiques ; ni que le meurtrier d'*Urie*, l'amant de *Bethsabée*, le roi traître aux Philistins et aux Israélites, etc. ait fait ses psaumes : mais il est sûr que l'héritier de la monarchie de Prusse fait de très-beaux vers français.

Si j'osais épilucher cette épître, (et il le faut bien, car je vous dois la vérité) je vous dirais, Monseigneur, que *trompette* ne rime point à *tête*, parce que *tête* est long et que *pette* est bref, et que la rime est pour l'oreille

l'oreille et non pour les yeux. *Défaites*, par la même raison, ne rime point avec *conquêtes*; *quêtes* est long, *faites* est bref. Si quelqu'un voyait mes lettres, il dirait: Voilà un franc pédant qui s'en va parler de brèves et de longues à un prince plein de génie. Mais le prince daigne descendre à tout. Quand ce prince fait la revue de son régiment, il examine le fournement du soldat. Le grand homme ne néglige rien; il gagnera des batailles dans l'occasion; il signera le bonheur de ses sujets, de la même main dont il rime des vérités.

1737.

Venons à l'ode: elle est infiniment supérieure à ce qu'elle était; et je ne saurais revenir de ma surprise, qu'on fasse si bien des odes françaises au fond de l'Allemagne. Nous n'avons qu'un exemple d'un français qui faisait très-bien des vers italiens, c'était l'abbé Regnier; mais il avait été long-temps en Italie; et vous, mon Prince, vous n'avez point vu la France.

Voici encore quelques petites fautes de langage. *Je n'eus point reçu l'existence*, il faut dire *je n'eusse*; et *la sagesse avait pourvue*, il faut dire *pourvu*. Jamais un verbe ne prend cette terminaison, que quand son participe est considéré comme adjectif. Voici qui est encore bien pédant; mais j'en ai déjà demandé pardon, et vous voulez savoir parfaitement une langue à qui vous faites tant d'honneur. Par exemple, on dira *la personne que vous avez aimée*, parce que *aimée* est comme un adjectif de la personne. On dira *la sagesse dont votre âme est pourvue*, par la même raison; mais on doit dire: DIEU a pourvu à former un prince qui, etc.

Ta clémence infinie,

Dans aucun sens ne se dénie.

Corresp. du roi de P... etc.

Tome I. M

^{1737.} *dénie* ne peut pas être employé pour dire *se dément* ; le mot de *dénier* ne peut être mis, que pour *nier* ou *refuser*.

Si tu me condamne à périr,
il faut absolument dire : *Si tu me condamnes*.

Tel qui n'est plus ne peut souffrir.

Tel signifie toujours, en ce sens, un nombre d'hommes qui fait une chose, tandis qu'un autre ne la fait pas. Mais ici c'est une affaire commune à tous les hommes ; il faut mettre : *Qui n'est plus ne saurait souffrir*, etc.

L E T T R E X X X V I.

D U P R I N C E R O Y A L.

Réponse sur le chapitre de la liberté.

A Berlin, 26 décembre.

M O N S I E U R,

J'AI été richement dédommagé aujourd'hui du long intervalle pendant lequel je n'avais point reçu de vos lettres ; cette poste m'en ayant apporté deux à la fois auxquelles je vous répondrai selon l'ordre des dates.

Rien ne m'a plus surpris que celle du 24 octobre, où vous me marquez l'alarme que M. Thiriot vous a donnée mal à propos. Vous pouvez être tranquille sur tout ce qu'on vous écrit, puisque vous n'êtes point

du tout soupçonné d'avoir eu part au libelle qu'on a fait contre le roi, ni même d'en avoir eu connaissance. Je vous exposerai, en peu de mots, l'affaire dont il s'agit, qui, dans le fond, n'est qu'une bagatelle méprisable, et aucunement digne de considération. Il y a un an qu'on vendit ici, sous le manteau, un libelle diffamatoire, attaquant la personne du roi, sous le titre de *Don Quichotte au chevalier des Cignes*. Les vers en sont passables, mais ce ne sont que des injures rimées. Le sens contient la bile la plus venimeuse qui fût jamais. C'est un tissu d'anecdotes cousues avec toute la malignité possible, et brodées d'une manière abominable. Le roi a vu cette pièce; mais sensible uniquement à la vraie gloire et à l'approbation des gens de bien, il a souverainement méprisé l'auteur et la production. On s'est contenté d'en défendre la vente sous de grièves peines. De plus, on n'ignore pas où cette pièce a été fabriquée. On fait que l'auteur infame est de ces écrivains mercénaires que l'animosité d'une cour étrangère a incités au crime; mais il est trop au-dessous d'un roi de s'amuser à punir un misérable. Si le Créateur voulait lancer son tonnerre sur chaque reptile qui, en sa frénésie, pousse l'audace jusqu'à le blasphémer, des nuages épais couvriraient continuellement la surface de la terre, et les foudres ne cesseraient de gronder dans les cieux. Croyez-vous, Monsieur, que j'aurais été le dernier à vous avertir des soupçons injurieux qu'on aurait conçus contre vous, si le fait avait existé? Vous me connaissez bien mal, et vous n'avez qu'une faible idée de mon amitié. Sachez que j'ai pris sur moi le soin de votre réputation. Je fais ici l'office de

1737.

— votre renommée. Vous m'entendez, et vous comprenez
1737. bien que je ne prétends dire autre chose, sinon, que je me suis chargé de défendre votre réputation contre les préjugés des ignorans, et contre la calomnie de vos envieux. Je réponds de vous corps pour corps; et j'emploie argumens, exemples, et vos ouvrages mêmes pour vous faire des prosélytes. Je peux me flatter d'avoir assez bien réussi, quoique je ne m'attribue aucun autre mérite que celui de vous avoir véritablement fait connaître de mes compatriotes. Je vous prie, Monsieur, de vous tranquilliser désormais, et d'attendre que je vous donne le signal pour prendre l'alarme.

J'ai oublié de vous dire que l'officier dont *Thiriot* fait mention n'est point de mon régiment, et passe dans l'armée pour un homme peu véridique; ce qui peut d'autant plus vous ôter tout sujet d'inquiétude.

J'ai reçu votre chapitre de la Métaphysique sur la Liberté, et je suis mortifié de vous dire que je ne suis pas entièrement de votre sentiment. Je fonde mon système sur ce qu'on ne doit pas renoncer volontairement aux connaissances qu'on peut acquérir par le raisonnement. Cela posé, je fais mes efforts pour connaître de DIEU tout ce qui m'est possible, à quoi la voie de l'analogie ne m'est pas d'un faible secours. Je vois premièrement qu'un Être créateur doit être sage et puissant. Comme sage, il a voulu, dans son intelligence éternelle, le plan du monde; et comme tout-puissant, il l'a exécuté.

De-là, il s'ensuit nécessairement que l'auteur de cet univers doit avoir eu un but en le créant. S'il a eu un but, il faut que tous les événemens y concourent.

Si tous les événemens y concurent, il faut que tous les hommes agissent conformément au dessein du Créateur, et qu'ils ne se déterminent à toutes leurs actions, que suivant les lois immuables de ses desseins, auxquelles ils obéissent en les ignorant; sans quoi DIEU serait spectateur oisif de la nature. Le monde se gouvernerait suivant le caprice des hommes; et celui dont la puissance a formé l'univers serait inutile depuis que de faibles mortels l'ont peuplé. Je vous avoue que, puisqu'il faut opter entre faire un être passif ou du Créateur ou de la créature, je me détermine en faveur de DIEU. Il est plus naturel que ce DIEU fasse tout, et que l'homme soit l'instrument de sa volonté, que de se figurer un DIEU qui crée un monde, qui le peuple d'hommes, pour ensuite rester les bras croisés, et asservir sa volonté et sa puissance à la bizarrerie de l'esprit humain. Il me semble voir un américain ou quelque sauvage qui voit pour la première fois une montre; il croira que l'aiguille qui montre les heures a la liberté de se tourner d'elle-même, et il ne soupçonnera pas seulement qu'il y a des ressorts cachés qui la font mouvoir; bien moins encore, que l'horloger l'a faite à dessein qu'elle fasse précisément le mouvement auquel elle est assujettie. DIEU est cet horloger. Les ressorts dont il nous a composés sont infiniment plus subtils, plus déliés et plus variés que ceux de la montre. L'homme est capable de beaucoup de choses; et comme l'art est plus caché en nous, et que le principe qui nous meut est invisible, nous nous attachons à ce qui frappe le plus nos sens, et celui qui fait jouer tous ces ressorts échappe à nos faibles yeux; mais il n'a

1737.

1737. pas moins en intention de nous destiner précisément à ce que nous sommes. Il n'a pas moins voulu que toutes nos actions se rapportassent à un tout, qui est le soutien de la société, et le bien de la totalité du genre humain.

Lorsqu'on regarde les objets séparément, il peut arriver qu'on en conçoive des idées bien différentes, que si on les envisageait avec tout ce qui a relation avec eux. On ne peut juger d'un édifice par un astra-gale: mais lorsqu'on considère tout le reste du bâtiment, alors on peut avoir une idée précise et nette des proportions et des beautés de l'édifice. Il en est de même des systèmes philosophiques. Dès qu'on prend des morceaux détachés, on élève une tour qui n'a point de fondement; et qui, par conséquent, s'écroule de soi-même. Ainsi, dès qu'on avoue qu'il y a un DIEU, il faut nécessairement que ce DIEU soit de la partie du système, sans quoi il vaudrait mieux, pour plus de commodité, le nier tout à fait. Le nom de DIEU, sans l'idée de ses attributs, et principalement sans l'idée de sa puissance, de sa sagesse et de sa préscience, est un son qui n'a aucune signification, et qui ne se rapporte à rien absolument.

J'avoue qu'il faut, si je puis m'exprimer ainsi, entasser ce qu'il y a de plus noble, de plus élevé et de plus majestueux pour concevoir, quoique très-imparfaitement, ce que c'est que cet Être créateur, cet Être éternel, cet Être tout-puissant, etc. Cependant j'aime mieux m'abîmer dans son immensité, que de renoncer à sa connaissance, et à toute l'idée intellectuelle que je puis me former de lui.

En un mot, s'il n'y avait pas de DIEU, votre système serait l'unique que j'adopterais; mais comme il est certain que ce DIEU est, on ne saurait assez mettre de choses sur son compte. Après quoi il reste encore à vous dire que comme tout est fondé, ou bien comme tout a sa raison dans ce qui l'a précédé, je trouve la raison du tempérament et de l'humeur de chaque homme dans la mécanique de son corps. Un homme emporté a la bile facile à émouvoir; un misanthrope a l'hypocondre enflé; le buveur, le poulmon sec; l'amoureux, le tempérament robuste, etc. Enfin, comme je trouve toutes ces choses disposées de cette façon dans notre corps, je conjecture de-là qu'il faut nécessairement que chaque individu soit déterminé d'une façon précise, et qu'il ne dépend point de nous de ne point être du caractère dont nous sommes. Que dirai-je des événemens qui servent à nous donner des idées, et à nous inspirer des résolutions? comme, par exemple, le beau temps m'invite à prendre l'air; la réputation d'un homme de bon goût, qui me recommande un livre, m'engage à le lire; ainsi du reste. Si donc on ne m'avait jamais dit qu'il y eût un *Voltaire* au monde; si je n'avais pas lu ses excellens ouvrages; comment est-ce que ma volonté, cet agent libre, aurait pu me déterminer à lui donner toute mon estime? En un mot, comment est-ce que je puis vouloir une chose si je ne la connais pas?

Enfin, pour attaquer la liberté dans ses derniers retranchemens, comment est-ce qu'un homme peut se déterminer à un choix ou à une action, si les événemens ne lui en fournissent l'occasion? et ces

1737. événemens, qui est-ce qui les dirige ? ce ne peut être le hasard, puisque le hasard est un mot vide de sens. Ce ne peut donc être que DIEU. Si donc DIEU dirige les événemens selon sa volonté, il dirige aussi et gouverne nécessairement les hommes : et c'est ce principe qui est la base et comme le fondement de la providence divine, et qui me fait concevoir la plus haute, la plus noble, et la plus magnifique idée qu'une créature aussi bornée que l'homme peut se former d'un Etre aussi immense que l'est le Créateur. Ce principe me fait connaître en DIEU un être infiniment grand et sage, n'étant point absorbé dans les plus grandes choses, et ne s'avalissant point dans les plus petits détails. Quelle immensité n'est pas celle d'un DIEU qui embrasse généralement toutes choses, et dont la sagesse a préparé, dès le commencement du monde, ce qu'il a exécuté à la fin des temps ? Je ne prétends pas cependant mesurer les mystères de DIEU selon la faiblesse des conceptions humaines. Je porte ma vue aussi loin que je puis ; mais si quelques objets m'échappent, je ne prétends pas renoncer à ceux que mes yeux me font apercevoir clairement.

Peut-être qu'un préjugé, qu'une prévention, que la flatterieuse pensée de suivre une opinion particulière m'aveugle. Peut-être que j'avilis trop les hommes ; cela se peut, je n'en disconviens pas. Mais si le roi de France était en compromis avec le roi d'Yvetot, je suis sûr que tout homme sensé reconnaîtrait la puissance du roi Louis XV supérieure à l'autre. A plus forte raison devons-nous nous déclarer pour la puissance de DIEU, qui ne peut, en aucune façon,

entrer en ligne de comparaison avec ces êtres fugitifs que le temps produit, dont le sort se joue, et que le temps détruit après une durée courte et passagère. 1737.

Lorsque vous parlez de la vertu, on voit que vous êtes en pays de connaissance; vous parlez en maître de cette matière, dont vous connaissez la théorie et la pratique: en un mot, il vous est facile de discourir savamment de vous-même. Il est certain que les vertus n'ont lieu que relativement à la société. Le principe primitif de la vertu est l'intérêt, (que cela ne vous effraye point) puisqu'il est évident que les hommes se détruiraient les uns les autres, sans l'intervention des vertus. La nature produit naturellement des voleurs, des envieux, des faussaires, des meurtriers: Ils couvrent toute la face de la terre; et sans les lois qui répriment le vice, chaque individu s'abandonnerait à l'instinct de la nature, et ne penserait qu'à soi. Pour réunir tous ces intérêts particuliers, il fallait trouver un tempérament pour les contenter tous; et l'on convint que l'on ne se déroberait point réciproquement son bien, qu'on n'attenterait point à la vie de ses semblables, et qu'on se prêterait mutuellement à tout ce qui pourrait contribuer au bien commun.

Il y a des mortels heureux, de ces ames bien nées qui aiment la vertu pour l'amour d'elle-même; leur cœur est sensible au plaisir qu'il y a de bien faire.

Il vous importe peu de savoir que l'intérêt ou le bien de la société demandent que vous soyez vertueux. Le Créateur vous a heureusement formé de façon que votre cœur n'est point accessible aux vices; et ce Créateur se sert de vous comme d'un organe,

1737. comme d'un instrument, comme d'un ministre, pour rendre la vertu plus respectable et plus aimable au genre humain. Vous avez voué votre plume à la vertu, et il faut avouer que c'est le plus grand présent qui lui ait jamais été fait. Les temples, que les Romains lui consacèrent sous divers titres, servaient à l'honorer; mais vous lui faites des disciples. Vous travaillez à lui former des sujets, et donnez un exemple, par votre vie, de ce que l'humanité a de plus louable.

J'attends la Philosophie de *Newton* et l'Histoire de *Louis XIV*, qui, avec *Césarion*, me viendront le 16 de janvier. La goutte, la fièvre et l'amour ont empêché mon petit ambassadeur de me joindre plus tôt. Il ne faut qu'un de ces maux pour déranger furieusement la liberté de notre volonté. Je ne manquerai pas de vous dire mon sentiment, avec toute la franchise possible, sur les ouvrages que vous avez bien voulu m'envoyer: c'est la marque la plus manifeste que je puisse vous donner de l'estime que j'ai pour vous. Si je vous expose mes doutes, ce n'est point par arrogance, ce n'est point non plus que j'aie une haute opinion de mon habileté; mais c'est pour découvrir la vérité. Mes doutes sont des interrogations afin d'être plus foncièrement instruit, et pour éviter tous les obstacles qui pourraient se rencontrer dans une matière aussi épineuse qu'est celle de la métaphysique.

Ce sont-là les raisons qui m'obligent à ne vous jamais déguiser mes sentimens. Il ferait à souhaiter que tout commerce pût être un trafic de vérité; mais combien y a-t-il d'hommes capables de l'écouter! Une malheureuse présomption, une pernicieuse idée

l'infailibilité, une funeste habitude de voir tout ployer devant eux, les en éloignent. Ils ne sauraient souffrir que l'écho de leurs pensées; et ils poussent la tyrannie, jusqu'à vouloir gouverner aussi despotiquement sur les pensées et sur les opinions, que les Russes peuvent gouverner une troupe de serviles esclaves. Il n'y a que la seule vertu qui soit digne d'entendre la vérité. Puisque le monde aime l'erreur, et qu'il veut se tromper, il faut l'abandonner à son mauvais destin; et c'est, selon moi, l'hommage le plus flatteur qu'on puisse rendre à quelqu'un, que de lui découvrir sans crainte le fond de ses pensées. En un mot, oser contredire un auteur, c'est rendre un hommage tacite à sa modération, à sa justice et à sa raison.

Vous me faites naître des espérances charmantes. Il ne vous suffit pas de m'instruire des matières les plus profondes; vous pensez encore à ma récréation. Que ne vous devrai-je pas? Il est sûr que le ciel me devait, pour mon bonheur, un homme de votre mérite. Vous seul m'en valez des milliers.

Vous avez reçu à présent une bonne quantité de mes vers, que j'ai fait partir à la fin de novembre pour Cirey. J'aime la poésie à la passion; mais j'ai trop d'obstacles à vaincre pour faire quelque chose de passable. Je suis étranger; je n'ai point l'imagination assez vive, et toutes bonnes choses ont été dites avant moi. Pour à présent, il en est de moi comme des vignes, qui se ressentent toujours du terroir où elles sont plantées. Il semble que celui de Remusberg est assez propre pour les vers, mais que celui-ci ne produit tout au plus que de la prose.

1737. Vous voudrez bien assurer l'incomparable *Emilie* de toute mon estime : elle a désarmé mon courroux par le morceau de votre métaphysique que je viens de recevoir. J'avais regret, je l'avoue, de trouver en elle la moindre bagatelle qui pût approcher de l'imperfection. La voilà à présent comme je désirais qu'elle fût.

Il ferait superflu de vous répéter les assurances de mon estime et de mon amitié. Je me flatte que vous en êtes convaincu, ainsi que de tous les sentimens avec lesquels je suis,

Monseigneur,

votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDERIC.

LET T R E X X X V I I

DE M. DE VOLTAIRE.

23 janvier.

1738. JE reçois de Berlin une lettre du 26 décembre. Elle contient deux grands articles ; un plein de bonté, de tendresse, et d'attention à m'accabler des bienfaits les plus flatteurs ; le second article est un ouvrage bien fort de métaphysique. On croirait que cette lettre est de M. *Leibnitz*, ou de M. *Wolf* à quelqu'un de ses amis, mais elle est signée *Fédéric*. C'est un des prodiges de votre ame, Monseigneur ; votre Altesse

royale remplit avec moi tout son caractère. Elle me lave d'une calomnie; elle daigne protéger mon honneur contre l'envie, et elle donne des lumières à mon ame.

1738.

Je vais donc me jeter dans la nuit de la métaphysique, pour oser combattre contre les *Leibnitz*, les *Wolf*, les *Frédéric*. Me voilà, comme *Ajax*, ferrailant dans l'obscurité; et je vous crie: Grand DIEU, rends-nous le jour, et combats contre nous!

Mais avant d'oser entrer en lice, je vais faire transcrire, pour mettre dans un paquet, deux épîtres qui sont le commencement d'une espèce de système de morale que j'avais commencé, il y a un an. Il y a quatre épîtres de faites. Voici les deux premières. L'une roule sur l'égalité des conditions, l'autre sur la liberté. Cela est peut-être fort impertinent à moi, atome de Cirey, de dire à une tête presque couronnée que les hommes sont égaux, et d'envoyer des injures rimées, contre les partisans du *fatum*, à un philosophe qui prête un appui si puissant à ce système de la nécessité absolue.

Mais ces deux témérités de ma part prouvent combien votre Altesse royale est bonne. Elle ne gêne point les consciences. Elle permet qu'on dispute contre elle; c'est l'ange qui daigne lutter contre *Israël*. J'en resterai boiteux, mais n'importe; je veux avoir l'honneur de me battre.

Pour l'égalité des conditions, je la crois aussi fermement, que je crois qu'une ame comme la vôtre ferait également bien par-tout. Votre devise est:

Nave ferar magnâ, et parvâ ferar unus et idem.

1737. Pour la liberté, il y a un peu de chaos dans cette affaire. Voyons si les *Clarke*, les *Locke*, les *Newton* me doivent éclairer; ou si les *Leibnitz*, princes ou non, doivent être ma lumière. On ne peut, certainement, rien de plus fort que tout ce que dit votre Altesse royale pour prouver la nécessité absolue. Je vois d'abord que votre Altesse royale est dans l'opinion de la raison suffisante de MM. *Leibnitz* et *Wolf*. C'est une idée très-belle, c'est-à-dire, très-vraie; car enfin, il n'y a rien qui n'ait sa cause, rien qui n'ait une raison de son existence. Cette idée exclut-elle la liberté de l'homme?

1°. Qu'entends-je par liberté? le pouvoir de penser, et d'opérer des mouvemens en conséquence. Pouvoir très-borné, comme toutes mes facultés.

2°. Est-ce moi qui pense et qui opère des mouvemens? est-ce un autre qui fait tout cela pour moi? Si c'est moi, je suis libre; car être libre, c'est agir. Ce qui est passif n'est point libre. Est-ce un autre qui agit pour moi? je suis trompé par cet autre, quand je crois être agent.

3°. Quel est cet autre qui me tromperait? Ou il y a un DIEU ou non. S'il est un DIEU, c'est lui qui me trompe continuellement. C'est l'Etre infiniment sage, infiniment conséquent, qui, sans raison suffisante, s'occupe éternellement d'erreurs opposées directement à son essence qui est la vérité.

S'il n'y a point de DIEU, qui est-ce qui me trompe? est-ce la matière, qui d'elle-même n'a pas d'intelligence?

4°. Pour nous prouver, malgré ce sentiment intérieur, malgré ce témoignage que nous nous rendons de notre liberté; pour nous prouver, dis-je, que cette

liberté n'existe pas, il faut nécessairement prouver qu'elle est impossible. Cela me paraît incontestable. Voyons comme elle serait impossible. 1737.

5°. Cette liberté ne peut être impossible que de deux façons ; ou parce qu'il n'y a aucun être qui puisse la donner, ou parce qu'elle est en elle-même une contradiction dans les termes, comme un quarré long est une contradiction. Or, l'idée de la liberté de l'homme ne portant rien en soi de contradictoire, reste à voir si l'Etre infini et créateur est libre ; et si étant libre, il peut donner une petite partie de son attribut à l'homme, comme il lui a donné une petite portion d'intelligence.

6°. Si DIEU n'est pas libre, il n'est pas un agent : donc il n'est pas DIEU. Or, s'il est libre et tout-puissant, il suit qu'il peut donner à l'homme la liberté. Reste donc à savoir quelle raison on aurait de croire qu'il ne nous a pas fait ce présent.

7°. On prétend que DIEU ne nous a pas donné la liberté, parce que si nous étions des agens, nous ferions en cela indépendans de lui ; et que ferait DIEU, dit-on, pendant que nous agirions nous-mêmes ? Je réponds à cela deux choses. 1°. Ce que DIEU fait lorsque les hommes agissent ; ce qu'il faisait avant qu'ils fussent ; et ce qu'il fera quand ils ne seront plus. 2°. Que son pouvoir n'en est pas moins nécessaire à la conservation de ses ouvrages ; et que cette communication qu'il nous a faite d'un peu de liberté, ne nuit en rien à sa puissance infinie, puisqu'elle-même est un effet de sa puissance infinie.

8°. On objecte que nous sommes emportés quelquefois malgré nous ; et je réponds : Donc nous

1738. sommes quelquefois maîtres de nous. La maladie prouve la santé, et la liberté est la santé de l'ame.

9°. On ajoute que l'assentiment de notre esprit est nécessaire, que la volonté suit cet assentiment; donc, dit-on, on veut et on agit nécessairement. Je réponds qu'en effet on désire nécessairement; mais désir et volonté sont deux choses très-différentes, et si différentes, qu'un homme sage veut et fait souvent ce qu'il ne désire pas. Combattre ses désirs est le plus bel effet de la liberté; et je crois qu'une des grandes sources du mal-entendu qui est entre les hommes sur cet article, vient de ce que l'on confond souvent la volonté et le désir.

10°. On objecte que, si nous étions libres, il n'y aurait point de DIEU; je crois, au contraire, que c'est parce qu'il y a un DIEU que nous sommes libres. Car si tout était nécessaire; si ce monde existait par lui-même, d'une nécessité absolue, (ce qui fourmille de contradictions) il est certain qu'en ce cas tout s'opèrerait par des mouvemens liés nécessairement ensemble: donc il n'y aurait alors aucune liberté; donc sans DIEU point de liberté. Je suis bien surpris des raisonnemens échappés, sur cette matière, à l'illustre M. Leibnitz.

11°. Le plus terrible argument qu'on ait jamais apporté contre notre liberté, est l'impossibilité d'accorder avec elle la préscience de DIEU. Et quand on me dit: DIEU fait ce que vous ferez dans vingt ans; donc ce que vous ferez dans vingt ans est d'une nécessité absolue; j'avoue que je suis à bout, que je n'ai rien à répondre, et que tous les philosophes qui ont voulu concilier les futurs contingens avec la préscience

préscience de DIEU, ont été de bien mauvais négociateurs. Il y en a d'assez déterminés pour dire que DIEU peut fort bien ignorer des futurs contingens, à peu-près, s'il m'est permis de parler ainsi, comme un roi peut ignorer ce que fera un général à qui il aura donné carte blanche. 1738.

Ces gens-là vont encore plus loin. Ils soutiennent que non-seulement ce ne ferait point une imperfection dans un Être suprême d'ignorer ce que doivent faire librement des créatures qu'il a faites libres; et qu'au contraire, il semble plus digne de l'Être suprême de créer des êtres semblables à lui; semblables, dis-je, en ce qu'ils pensent, qu'ils veulent et qu'ils agissent, que de créer simplement des machines.

Ils ajouteront que DIEU ne peut faire des contradictions; et que peut-être il y aurait de la contradiction à prévoir ce que doivent faire ses créatures, et à leur communiquer cependant le pouvoir de faire le pour et le contre. Car, diront-ils, la liberté consiste à pouvoir agir ou ne pas agir: donc, si DIEU fait précisément que l'un des deux arrivera, l'autre dès-lors devient impossible; donc plus de liberté. Or ces gens-là admettent une liberté: donc, selon eux, en admettant la préscience, ce ferait une contradiction dans les termes.

Enfin ils soutiendront que DIEU doit ignorer ce qu'il est de sa nature d'ignorer; et ils oseront dire qu'il est de sa nature d'ignorer tout futur contingent, et qu'il ne doit point savoir ce qui n'est pas.

Ne se peut-il pas très-bien faire, disent-ils, que du même fonds de sagesse dont DIEU prévoit à jamais

Corresp. du roi de P... etc.

Tome I. N

1733.

les choses nécessaires, il ignore aussi les choses libres ? en fera-t-il moins le créateur de toutes choses, et des agens libres, et des êtres purement passifs ?

Qui nous a dit, continueront-ils, que ce ne serait pas une assez grande satisfaction pour DIEU de voir comment tant d'êtres libres, qu'il a créés dans tant de globes, agissent librement ? Ce plaisir, toujours nouveau, de voir comment ses créatures se servent à tous momens des instrumens qu'il leur a donnés, ne vaut-il pas bien cette éternelle et oisive contemplation de soi-même, assez incompatible avec les occupations extérieures qu'on lui donne.

On objecte à ces raisonneurs-là, que DIEU voit en un instant l'avenir, le passé et le présent ; que l'éternité est instantanée pour lui ; mais ils répondront qu'ils n'entendent pas ce langage, et qu'une éternité qui est un instant leur paraît aussi absurde qu'une immensité qui n'est qu'un point.

Ne pourrait-on pas, sans être aussi hardi qu'eux, dire que DIEU prévoit nos actions libres, à peu-près comme un homme d'esprit prévoit le parti que prendra, dans une telle occasion, un homme dont il connaît le caractère ? La différence fera qu'un homme prévoit à tort et à travers, et que DIEU prévoit avec une sagacité infinie. C'est le sentiment de *Clarke*.

J'avoue que tout cela me paraît très-hazardé, et que c'est un aveu, plutôt qu'une solution, de la difficulté. J'avoue enfin, Monseigneur, qu'on fait contre la liberté d'excellentes objections, mais on en fait d'assez bonnes contre l'existence de DIEU ; et comme, malgré les difficultés extrêmes contre la création et

la providence, je crois néanmoins la création et la providence, aussi je me crois libre (jusqu'à un certain point s'entend) malgré les puissantes objections que vous me faites.

1738.

Je crois donc écrire à votre Altesse royale, non pas comme à un automate créé pour être à la tête de quelques milliers de marionnettes humaines, mais comme à un être des plus libres et des plus sages que DIEU ait jamais daigné créer.

Permettez-moi ici une réflexion, Monseigneur. Sur vingt hommes, il y en a dix-neuf qui ne se gouvernent point par leurs principes; mais votre ame paraît être de ce petit nombre, plein de fermeté et de grandeur, qui agit comme il pense.

Daignez, au nom de l'humanité, penser que nous avons quelque liberté; car si vous croyez que nous sommes de pures machines, que deviendra l'amitié dont vous faites vos délices? de quel prix seront les grandes actions que vous ferez? quelle reconnaissance vous devra-t-on des soins que votre Altesse royale prendra de rendre les hommes plus heureux et meilleurs? comment enfin regarderez-vous l'attachement qu'on a pour vous, les services qu'on vous rendra, le sang qu'on versera pour vous? Quoi! le plus généreux, le plus tendre, le plus sage des hommes, verrait tout ce qu'on ferait pour lui plaire, du même œil dont on voit des roues de moulin tourner sur le courant de l'eau, et se briser à force de servir! Non, Monseigneur, votre ame est trop noble pour se priver ainsi de son plus beau partage.

Pardonnez à mes argumens, à ma morale, à ma bavarderie. Je ne dirai point que je n'ai pas été libre

1738. en disant tout cela. Non, je crois l'avoir écrit très-librement, et c'est pour cette liberté que je demande pardon. Madame la marquise du *Châtelet* joint toujours ses respects pleins d'admiration aux miens.

Ma dernière lettre était d'un pédant grammairien, celle-ci est d'un mauvais métaphysicien; mais toutes feront d'un homme éternellement attaché à votre personne. Je suis, etc.

L E T T R E X X V I I I.

DU PRINCE ROYAL.

A Potsdam, le 19 janvier.

M O N S I E U R ,

J'ESPÈRE que vous aurez reçu à présent les mémoires sur le gouvernement du czar *Pierre*, et les vers que je vous ai adressés. Je me suis servi de la voie d'un capitaine de mon régiment, nommé *Pletz*, qui est à Lunéville, et qui, apparemment, n'aura pas pu vous les remettre plutôt à cause de quelques absences, ou bien faute d'avoir trouvé une bonne occasion.

Je fais que je ne risque rien en vous confiant des pièces secrètes et curieuses. Votre discrétion et votre prudence me rassurent sur tout ce que j'aurais à craindre. Si je vous ai averti de l'usage que vous devez faire de ces mémoires sur la Moscovie, mon intention n'a été que de vous faire connaître la nécessité où l'on est d'employer quelques ménagemens en traitant des

matières de cette délicatesse. La plupart des princes ont une passion singulière pour les arbres généalogiques : c'est une espèce d'amour propre qui remonte jusqu'aux ancêtres les plus reculés, qui les intéresse à la réputation non-seulement de leurs parens en droite ligne, mais encore de leurs collatéraux. Oser leur dire qu'il y a, parmi leurs prédécesseurs, des hommes peu vertueux et par conséquent fort méprisables, c'est leur faire une injure qu'ils ne pardonnent jamais ; et malheur à l'auteur profane qui a eu la témérité d'entrer dans le sanctuaire de leur histoire, et de divulguer l'opprobre de leur maison. Si cette délicatesse s'étendait à maintenir la réputation de leurs ancêtres du côté maternel, encore pourrait-on trouver des raisons valables pour leur inspirer un zèle aussi ardent ; mais de prétendre que cinquante ou soixante aïeux aient tous été les plus honnêtes gens du monde, c'est renfermer la vertu dans une seule famille, et faire une grande injure au genre humain.

1738.

J'eus l'étourderie de dire une fois assez inconsidérément, en présence d'une personne, que monsieur *un tel* avait fait une action indigne d'un cavalier : il se trouva, pour mon malheur, que celui dont j'avais parlé si librement était le cousin-germain de l'autre, qui s'en formalisa beaucoup. J'en demandai la raison, on m'en éclaircit, et je fus obligé de passer par tout un détail généalogique, pour reconnaître en quoi consistait ma sottise. Il ne me restait d'autre ressource qu'à sacrifier à la colère de celui que j'avais offensé tous mes parens qui ne méritaient point de l'être. On m'en blâma fort ; mais je me justifiai en disant que tout homme d'honneur, tout honnête homme était

1738. mon parent, et que je n'en reconnaissais point d'autres.

Si un particulier se sent si grièvement offensé de ce qu'on peut dire de mal de ses parens, à quel emportement un souverain ne se livrerait-il pas, s'il apprenait le mal qu'on dit d'un parent qui lui est respectable, et dont il tient toute sa grandeur ?

Je me sens très-peu capable de censurer vos ouvrages. Vous leur imprimez un caractère d'immortalité auquel il n'y a rien à ajouter ; et, malgré l'envie que j'ai de vous être utile, je sens bien que je ne pourrai jamais vous rendre le service que la servante de *Molière* lui rendait, lorsqu'il lui lisait ses ouvrages.

Je vous ai dit mes sentimens sur la tragédie de *Méropé* qui, selon le peu de connaissance que j'ai du théâtre et des règles dramatiques, me paraît la pièce la plus régulière que vous ayez faite. Je suis persuadé qu'elle vous fera plus d'honneur qu'*Alzire*. Je vous prierai de m'envoyer la correction des fautes de copiste que je marque.

J'essayerai de la voie de Trèves, selon que vous me le marquez, et j'espère que vous aurez soin de vous faire remettre mes lettres de Trèves à Cirey, et d'avertir le maître de poste du soin qu'il doit prendre de cette correspondance.

Vous me parlez d'une manière qui me fait entendre qu'il ne vous ferait pas désagréable de recevoir quelques pièces de musique de ma façon. Ayez donc la bonté de me marquer combien de personnes vous avez pour l'exécution, afin que, sachant leur nombre et en quoi consistent leurs talens, je puisse vous envoyer des

pièces propres à leur usage. Je vous enverrais la le
Couvreur en cantate, 1738.

Quoi ! ces lèvres charmantes, etc.

mais je crains de réveiller en vous le souvenir d'un bonheur qui n'est plus. Il faut, au contraire, arracher l'esprit de dessus des objets lugubres. Notre vie est trop courte pour nous abandonner au chagrin. A peine avons-nous le temps de nous réjouir. Aussi ne vous enverrai-je que de la musique joyeuse.

L'indiscret *Thiriot* a trompété dans les quatre parties du monde que j'avais adressé une lettre en vers à madame de la *Popelinière*. Si ces vers avaient été passables, ma vanité n'aurait pas manqué de vous en importuner au plus vite ; mais la vérité est qu'ils ne valent rien. Je me suis bien repenti de leur avoir fait voir le jour.

Je voudrais bien pouvoir vivre dans un climat tempéré. Je voudrais bien pouvoir mériter d'avoir des amis tels que vous, d'être estimé des gens de bien, je renoncerais volontiers à ce qui fait l'objet principal de la cupidité et de l'ambition des hommes ; mais je sens trop que si je n'étais pas prince, je ferais bien peu de chose. Votre mérite vous suffit pour être estimé, pour être envié, et pour vous attirer des admirations. Pour moi, il me faut des titres, des armoiries et des revenus, pour attirer sur moi le regard des hommes.

Ah ! mon cher ami, que vous avez raison d'être satisfait de votre sort ! Un grand prince étant au moment de tomber entre les mains de ses ennemis,

1738. vit ses courtisans en pleurs, et qui se désespéraient autour de lui ; il dit ce peu de paroles qui enferment un grand sens : *Je sens à vos larmes que je suis encore roi.*

Que ne vous dois-je point de reconnaissance pour toutes les peines que je vous coûte ? Vous m'instruisez sans cesse, vous ne vous laissez point de me donner des préceptes ! En vérité, Monsieur, je serais bien ingrat si je ne sentais pas tout ce que vous faites pour moi. Je m'appliquerai à présent à mettre en pratique toutes les règles que vous avez bien voulu me donner ; et je vous prierai encore de ne vous point laisser à force de me corriger.

J'ai cherché plus d'une fois pourquoi les Français, si amateurs des nouveautés, ressuscitaient de nos jours le langage antique de *Marot*. Il est certain que la langue française n'était pas, à beaucoup près, aussi polie qu'elle l'est à présent. Quel plaisir une oreille bien née peut-elle trouver à des sons rudes, comme le sont ceux de ces vieux mots *oncques*, *prou*, *la chose publique*, *accoutremens*, etc. etc.

On trouverait étrange à Paris si quelqu'un y paraissait vêtu comme du temps de *Henri IV*, quoique cet habillement pût être tout aussi bon que le moderne. D'où vient, je vous prie, que l'on veut parler et qu'on aime à rajeunir la langue contemporaine de ces modes qu'on ne peut plus souffrir ? et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que cette langue est peu entendue à présent, que celle qu'on parle de nos jours est beaucoup plus correcte et beaucoup meilleure, qu'elle est susceptible de toute la naïveté de celle de *Marot*, et qu'elle a des beautés auxquelles l'autre n'osera jamais prétendre. Ce sont-là, selon moi, des effets du

mauvais goût et de la bizarrerie des caprices. Il faut
avouer que l'esprit humain est une étrange chose. 1738.

Me voilà sur le point de m'en retourner chez moi pour me vouer à l'étude, et pour reprendre la philosophie, l'histoire, la poésie et la musique. Pour la géométrie, je vous avoue que je la crains ; elle sèche trop l'esprit. Nous autres allemands ne l'avons que trop sec ; c'est un terrain ingrat qu'il faut cultiver, arroser sans cesse pour qu'il produise.

Assurez la marquise du *Châtelet* de toute mon estime ; dites à *Emilie* que je l'admire au possible. Pour vous, Monsieur, vous devez être persuadé de l'estime parfaite que j'ai pour vous. Je vous le répète encore, je vous estimerai tant que je vivrai, étant avec ces sentimens d'amitié que vous savez inspirer à tous ceux qui vous connaissent,

Monsieur,

votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

LETTRE XXXIX.

DE M. DE VOLTAIRE.

Janvier.

MONSIEUR,

JE reçois à la fois les plus agréables étrennes qu'on ait jamais reçues : deux bons gros paquets de votre Altesse royale, l'un venant par la voie de M. *Thiriot*, l'autre par celle de M. *Pletz*, capitaine dans votre

1738. régiment, qui m'adresse son paquet de Lunéville. C'est par ce même M. *Pletz* que j'ai l'honneur de faire réponse à votre Altesse royale, le même jour ou plutôt la même nuit ; car j'ai passé une bonne partie de cette nuit à lire vos vers que ces deux paquets contiennent, et la prose très-instructive sur la Russie.

Soyez bien sûr, Monseigneur, que vos vers font grand tort à cette prose, et que nous aimons mieux quatre rimes signées *Fédéric*, que tout le détail de l'empire des Russes, et que l'Histoire universelle. Ce n'est pas parce que ces vers louent *Emilie* et moi, ce n'est pas par l'honneur qu'ont ces vers français d'être de la façon d'un héritier d'une couronne d'Allemagne ; la vérité est qu'il y en a réellement beaucoup de très-jolis, de très-bien faits, et du meilleur ton du monde. Madame du Châtelet, qui jusqu'à présent n'a été que philosophe, va devenir poète pour vous répondre. Pour moi, je suis si plein de vos présens, Monseigneur, que je ne fais de quoi vous parler d'abord. Nous n'avons pu encore lire le tout que très-rapidement, mais au premier coup d'œil nous avons donné la préférence à la petite pièce en vers de huit syllabes, qui est un parallèle de votre vie retirée et libre avec celle qu'il faudra malheureusement que vous meniez un jour.

Je suis persuadé d'une chose ; dites-moi si je me trompe, c'est que cet ouvrage vous a moins coûté que les autres. Il respire la facilité de génie, l'aisance, les grâces : il me paraît de plus que c'est de tous les styles celui qui convient peut-être le mieux à un prince tel que vous, parce qu'il est plein de cette liberté et de ces agrémens que vous répandez dans

la société qui a l'honneur de vous entourer. Ce style ne sent point le travail d'un homme trop occupé de la poésie. Les autres ouvrages ont leur prix : j'aurai l'honneur de vous en parler dans ma première lettre ; mais celui-ci fera le fain du jour. Il n'y a que très-peu de fautes qui ont échappé à la vivacité du royal écrivain , et qui sont les fautes des doigts et non de l'esprit. Par exemple :

J'ause profiter de la vie ,
Sans craindre les *tres* de l'envie.

Votre main rapide a mis là *j'ause* pour *j'ose*, et *tres* pour *traits*, *matein* pour *matin*, etc. Vous faites *amitié* de quatre syllabes, ce mot n'est que de trois ; vous faites *carrière* de trois syllabes, ce mot n'en a que deux. Voilà des observations telles qu'en ferait le portier de l'académie française ; mais, Monseigneur, c'est que je n'en ai guère d'autres à vous faire. Je raccommode une boucle à vos souliers , tandis que les Grâces vous donnent votre chemise et vous habillent.

Ce qui me fait encore, du moins jusqu'à présent, donner la préférence à cet ouvrage, c'est qu'il est la peinture naïve de la vie que vous menez. Il me semble que je suis de la cour de votre Altesse royale , que j'ai le bonheur de l'entendre, et de lui exposer mes doutes sur les sciences qu'elle cultive : d'ailleurs Cirey est la petite image de Remusberg ; mon héroïne vit comme mon héros. J'allais vous parler, Monseigneur, de l'épître que votre Altesse royale lui adresse ; mais je ferais trop de tort à tous deux de parler pour elle.

1738.

Digne de vous parler, digne de vous entendre,
 Seule elle peut répondre à vos charmans écrits;
 Et c'est à cette Thalestris
 D'entretenir cet Alexandre.

Que j'aurai encore de remerciemens à faire à votre Altesse royale sur la lettre à M. *Duhan*, à M. *Pene* ! Je n'ose à peine parler des vers que vous daignez m'adresser. Quelle récompense pour moi, Monseigneur ! quel encouragement pour mériter, si je peux, vos bontés ! Laissez-moi, s'il vous plaît, me recueillir un peu ; ma tête est ivre. J'aurai l'honneur de vous parler de tout cela quand je serai de sang froid.

Pour me désenivrer, je viens vite à la prose, aux éclaircissemens sur la Russie, que vous avez daigné faire parvenir jusqu'à moi, et dont j'étais extrêmement en peine.

Ils ont l'air d'être écrits par un homme bien au fait, et qui connaît bien l'intérieur du pays. Je ne suis point étonné de voir dans le czar *Pierre I* les contrastes qui déshonorent ses grandes qualités ; mais tout ce que je peux dire pour excuser ce prince, c'est qu'il les sentait. Un bourgmestre d'Amsterdam le louait un jour de ce qu'il voulait réformer sa nation : *J'y aurai beaucoup de peine*, répondit le czar ; *mais j'ai un plus grand ouvrage à entreprendre. Eh ! quel est-il ?* dit le hollandais : *C'est de me réformer moi-même*, reprit le czar. Je conviens, Monseigneur, que c'était un barbare ; mais enfin c'est un barbare qui a créé des hommes, c'est un barbare qui a quitté son empire pour apprendre à régner, c'est un barbare qui a lutté contre l'éducation et contre la nature. Il a fondé des

viles , il a joint des mers par des canaux ; il a fait connaître la marine à un peuple qui n'en avait pas d'idée , il a voulu même introduire la société chez des hommes infociables.

1738.

Il avait de grands défauts , sans doute ; mais n'étaient-ils pas couverts par cet esprit créateur , par cette foule de projets tous imaginés pour la grandeur de son pays , et dont plusieurs ont été exécutés ? N'a-t-il pas établi les arts ? n'a-t-il pas enfin diminué le nombre des moines ? Votre Altesse royale a grande raison de détester ses vices et sa férocité ; vous haïssez dans *Alexandre* , dont vous me parlez , le meurtrier de *Clitus* ; mais n'admirez-vous pas le vengeur de la Grèce , le vainqueur de *Darius* , le fondateur d'*Alexandrie* ? ne songez-vous pas qu'il vengeait les Grecs de l'insolent orgueil des Perses , qu'il fondait des villes qui sont devenues le centre du commerce du monde , qu'il aimait les arts , qu'il était le plus généreux des hommes ? Le czar , dites-vous , Monseigneur , n'avait pas la valeur de *Charles XII* , cela est vrai ; mais enfin ce czar , né avec peu de valeur , a donné des batailles , a vu bien du monde tué à ses côtés , a vaincu en personne le plus brave homme de la terre. J'aime un poltron qui gagne des batailles.

Je ne diffimulerai pas ses fautes , mais j'élèverai le plus haut que je pourrai , non-seulement ce qu'il a fait de grand et de beau , mais ce qu'il a voulu faire. Je voudrais qu'on eût jeté au fond de la mer toutes les histoires qui ne nous retracent que les vices et les fureurs des rois : à quoi servent ces registres de crimes et d'horreurs ? qu'à encourager quelquefois un prince faible à des excès dont il aurait honte , s'il n'en voyait

1738. des exemples. La fraude et le poison coûteront-ils beaucoup à un pape, quand il lira qu'*Alexandre VI* s'est soutenu par la fourberie, et a empoisonné ses ennemis ?

Plût à Dieu que nous ne connussions des princes que le bien qu'ils ont fait ! L'univers serait heureusement trompé, et peut-être nul prince n'oserait donner l'exemple d'être méchant et tyrannique.

Je ferai probablement obligé de parler de l'impératrice *Marthe*, nommée depuis *Catherine*, et du malheureux fils de ce féroce législateur. Oserai-je supplier votre Altesse royale de me procurer quelque connaissance sur la vie de cette femme singulière, sur les mœurs et sur le genre de mort du czarovitz ? J'ai bien peur que cette mort ne ternisse la gloire du czar. J'ignore si la nature a défait un grand homme d'un fils qui ne l'eût pas imité, ou si le père s'est fouillé d'un crime horrible.

Infelix, utcumque ferent ea fata nepotes !

Votre Altesse royale aura-t-elle la bonté de joindre ces éclaircissmens à ceux dont elle m'a déjà honoré ? Votre destin est de me protéger et de m'instruire, etc.

L E T T R E X L.

1738.

DE M. DE VOLTAIRE.

5 février.

P R I N C E , cet anneau magnifique
Est plus cher à mon cœur qu'il ne brille à mes yeux.
L'anneau de Charlemagne et celui d'Angélique
Étaient des dons moins précieux :
Et celui d'Hans-Carvel , s'il faut que je m'explique ,
Est le seul que j'aimasse mieux.

Votre Altesse royale m'embarrasse fort, Monseigneur, par ses bontés; car j'ai bientôt une autre tragédie à lui envoyer: et, quelque honneur qu'il y ait à recevoir des présens de votre main, je voudrais pourtant que cette nouvelle tragédie servît, s'il se peut, à payer la bague, au lieu de paraître en briguer une nouvelle.

Pardon de ma poétique insolence, Monseigneur; mais comment voulez-vous que mon courage ne soit un peu enflé? Vous me donnez votre suffrage: voilà, Monseigneur, la plus flatteuse récompense; et je m'en tiens si bien à ce prix, que je ne crois pas vouloir en tirer un autre de ma Mérope. Votre Altesse royale me tiendra lieu du public. Car c'est assez pour moi que votre esprit mâle et digne de votre rang ait approuvé une pièce française sans amour. Je ne ferai pas l'honneur à notre parterre et à nos loges de leur présenter un ouvrage qui condamne trop ce goût frêlaté et efféminé introduit parmi nous. J'ose penser, d'après le sentiment

1738. de votre Altesse royale que tout homme qui ne se fera pas gâté le goût par ces élégies amoureuses que nous nommons tragédies, sera touché de l'amour maternel qui règne dans *Méroe*; mais nos Français sont malheureusement si galans et si jolis, que tous ceux qui ont traité de pareils sujets les ont toujours ornés d'une petite intrigue entre une jeune princesse et un fort aimable cavalier. On trouve une partie quarrée toute établie dans l'*Electre* de *Crébillon*, pièce remplie d'ailleurs d'un tragique très-pathétique. L'*Amasis* de *la Grange*, qui est le sujet de *Méroe*, est enjolivé d'un amour très-bien tourné. Enfin voilà notre goût général; *Corneille* s'y est toujours asservi. Si *César* vient en Egypte, c'est pour y voir une reine adorable; et *Antoine* lui répond: *Oui, Seigneur, je l'ai vue, elle est incomparable.* Le vieux *Marcien*, le ridé *Sertorius*, sainte *Pauline*, *S^{te} Théodore* la prostituée, sont amoureux.

Ce n'est pas que l'amour ne puisse être une passion digne du théâtre; mais il faut qu'il soit tragique, passionné, furieux, cruel et criminel, horrible, si l'on veut, et point du tout galant.

Je supplie votre Altesse royale de lire la *Méroe* italienne du marquis *Maffei*; elle verra que, toute différente qu'elle est de la mienne, j'ai du moins le bonheur de me rencontrer avec lui dans la simplicité du sujet, et dans l'attention que j'ai eue de n'en pas partager l'intérêt par une intrigue étrangère. C'est une occupation digne d'un génie comme le vôtre, que d'employer son loisir à juger les ouvrages de tout pays: voilà la vraie monarchie universelle; elle est plus sûre que celle où les maisons d'*Autriche* et de *Bourbon* ont aspiré. Je ne fais encore si votre Altesse royale a reçu mon
paquet

paquet et la lettre de madame la marquise du Châtelet, par la voie de M. Pletz. Je vous quitte, Monseigneur, pour aller vite travailler au nouvel ouvrage dont j'espère amuser, dans quelques semaines, le *Trajan* et le *Mécène* du Nord. 1738.

Je suis avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance, Monseigneur, de votre Altesse royale, etc.

L E T T R E X L I.

D U P R I N C E R O Y A L.

A Remusberg, le 4 février.

MONSIEUR,

JE suis bien fâché que l'histoire du czar et mes mauvais vers se soient fait attendre si long-temps. Vous en rêvez de meilleurs que je n'en fais les yeux ouverts; et si dans la foule il s'en trouve de passables, c'est qu'ils seront volés ou imités d'après les vôtres. Je travaille comme ce sculpteur qui, lorsqu'il fit la *Vénus de Médicis*, composa les traits de son visage et les proportions de son corps d'après les plus belles personnes de son temps. C'étaient des pièces de rapport; mais si ces dames lui eussent redemandé, l'une ses yeux, l'autre sa gorge, une autre son tour de visage, que serait-il resté à la pauvre *Vénus* du statuaire?

Je vous avoue que le parallèle de ma vie et de celle de la cour m'a peu coûté; vous lui donnez plus de
Corresp. du roi de P... etc. Tome I. O